

L'Entraide

généalogique

Aux sources ancestrales
par l'entraide fraternelle



Société de
Généalogie
des Cantons-de-l'Est

DANS CE NUMÉRO :

Le boxeur sherbrookoïse
Jack Dubois :
suite et peut-être fin !

•

Les Nicollet au contrat de
mariage de Nicolas Bonhomme

•

Les mariages précoces
dans une généalogie

•

Un peu d'histoire

•

Eastman, juin 1949, le *Petit Michel*
Fontaine (2^e partie)

•

Visages estriens :
East Angus – Pierre Bourgault

•

Les trucs à Pierre :
Sources et références



*La Société de Généalogie des Cantons-de-l'Est
tient à remercier les députés de la région de
l'Estrie pour leur soutien financier.*



KARINE VALLIÈRES
Députée de Richmond
Whip adjointe

50, rue Daniel-Johnson c.p. 160
Danville (Québec) J0A 1A0
1 800 567-3596



GHISLAIN BOLDUC
Député de Mégantic

220, rue Principale Est,
bureau 228 N
Cookshire-Eaton (Québec) J0B 1M0
819 875-5410



GUY HARDY
Député de Saint-François

220, 12^e Avenue Nord,
Sherbrooke (Québec) J1E 2W3
819 565-3667



PIERRE REID
Député d'Orford

618, rue Sherbrooke
Magog (Québec) J1X 2S6
819 847-3911



LUC FORTIN
Député de Sherbrooke

1650, rue King Ouest, bureau 05
Sherbrooke (Québec) J1J 3E3
819 569-5646

L'ENTRAIDE GÉNÉALOGIQUE

Éditeur :
La Société de Généalogie des Cantons-de-l'Est inc.

Collaborateurs :
Lisette NORMAND-RIVARD #2902, Claude LÉVEILLÉ #3116,
Réjean ROY, g.r.a. #554, Jacques GAGNON #1983,
Paul DESFOSSÉS #3487, Gilles SAMSON #4206

Conception graphique / mise en pages :
Geneviève Patoine • Design graphique

Impression
Marquis Métrolitho, 4137, boul. de Portland, Sherbrooke, Qc. J1L 2Z1

Tirage
700 exemplaires • 4 fois par année | Imprimé au Canada

Dépôt légal :
Bibliothèque et Archives Canada, 2017
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017
ISSN 0226-6245

Page couverture : Aux pommes ! Compton
(Photo Denis Beaulieu)

COTISATION DES MEMBRES

* Membre principal 50 \$
Membre associé et étudiant 25 \$
* Membre à vie 600 \$

* Ces membres reçoivent L'Entraide généalogique.
La cotisation est due le 1^{er} janvier de chaque année.

Abonnement individuel : 30,00 \$ par année

LISTE DE NOS PUBLICATIONS

Commandes et frais postaux

Pour voir la liste complète de nos publications ainsi que les prix, vous pouvez consulter notre site internet sous l'onglet « Publications ». - Veuillez prendre note que les prix sont sujets à être modifiés sans préavis. - Toute commande est payable par chèque ou mandat-poste au nom de la Société de généalogie des Cantons-de-l'Est. - Pour les commandes livrées hors du Canada les prix sont en dollars canadiens - Des frais de poste et manutention sont ajoutés au total de la commande : expédition des volumes : 15 % du total, minimum 15,00 \$ et expédition des CD/DVD : 3,00 \$ (pour 5 articles). - Les membres de la SGCE jouissent d'un rabais de 10 % à l'achat d'un répertoire en format papier ou céderon. Prière de donner votre numéro de membre lors de votre commande.

DONS À LA FONDATION POUR LA SOCIÉTÉ

La Fondation des Amis de la Généalogie peut émettre des reçus aux fins d'impôt, ce qui permet de participer facilement au développement de notre Société de Généalogie. Un moyen facile de contribuer est par le paiement unique ou par les retenues à la source, lors de la Campagne de financement de Centraide en milieu de travail, en désignant La Fondation A.G. comme organisme bénéficiaire de vos dons. Vous n'avez alors qu'à spécifier, sur le formulaire de Centraide, le numéro d'enregistrement de la Fondation A.G. soit le 118920453RR0001. Merci de votre contribution.



La Société de Généalogie des Cantons-de-l'Est remercie
la Ville de Sherbrooke de son appui financier.



Société de
Généalogie
des Cantons-de-l'Est

COORDONNÉES

275, rue Dufferin, Sherbrooke, QC. Canada J1H 4M5
819 821-5414
Contact : **Julie Morin**, secrétaire administrative
www.sgce.qc.ca / Courriel : sgce@abacom.com

HORAIRE DE LA SOCIÉTÉ

BIBLIOTHÈQUE
Mardi au samedi : 13 h à 16 h 45

SECRETARIAT
Mardi au vendredi : 13 h à 16 h 45

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2017

Présidente : Nicole LEBLANC #4211
Vice-président : Michel BÉLIVEAU #2781
Secrétaire : Lise ROY #4349
Trésorier : Jacques LEBEL #4188

ADMINISTRATEURS :

Denis BEAULIEU #3513
Paul DESFOSSÉS #3487
Michel GOYETTE #3414
Guyline LAVOIE #3614
Reynald LEFEBVRE #4169
Gilles SAMSON #4206

RESPONSABLES DES COMITÉS

Assistance aux chercheurs :
Bibliothèque :
Comité du 50^e :
Conférences :
Entretien informatique :
Ententes négociées :
Événements spéciaux :
Fédération québécoise
des sociétés de généalogie :
Financement :
Fondation AG :
Formation :
Publications :
Revue L'Entraide :
Site web :

Michel BÉLIVEAU #2781
Jacques LEBEL #4188
Nicole LEBLANC #4211
Michel GOYETTE #3414
Michel BÉLIVEAU #2781
Nicole LEBLANC #4211
Michel GOYETTE #3414

Nicole LEBLANC #4211
Gilles SAMSON #4206
Gilles SAMSON #4206
Michel BÉLIVEAU #2781
Paul DESFOSSÉS #3487
Denis BEAULIEU #3513
Paul DESFOSSÉS #3487

L'Entraide généalogique

Aux sources ancestrales
par l'entraide fraternelle

DANS CE NUMÉRO

MOT DE LA PRÉSIDENTE 03
Nicole Leblanc

LE POSTILLON 04

ARTICLES

Le boxeur sherbrookoise Jack Dubois :
suite et peut-être fin ! - *Jean-Marie Dubois* 07

Les Nicolle au contrat de mariage de
Nicolas Bonhomme - *Jacques Gagnon* 08

Les mariages précoces dans une généalogie
Denis Morin 10

Un peu d'histoire - *Denis Beaulieu* 14

Eastman, juin 1949, le *Petit Michel Fontaine*
(2^{ème} partie) - *Denis Beaulieu* 16

VISAGES ESTRIENS : 26

East Angus – Pierre Bourgault
Jacques Gagnon

LES TRUCS À PIERRE 28

Sources et références
Pierre Connolly g.é.

NPD

SHERBROOKE
SHERBROOKE
BOULEVARD DE PORTLAND
RUE KING QUERT
RUE KING EST

**Pierre-Luc
Dusseault**
Député Sherbrooke

819-564-4200
PLDusseault.ca
pierre-luc.dusseault@parl.gc.ca

Bureau de circonscription
100, rue Belvédère-S, bureau 130
Sherbrooke, Québec J1H 4B5

2018 • SGCE
En route vers notre 50^e

LANCEMENT DES FESTIVITÉS :



BRUNCH SPÉCIAL

Dimanche 3 décembre 2017 | 9 h 30
Au Club de golf de Sherbrooke.

Sous la présidence d'honneur de
M. Pierre-Luc Dusseault, député
fédéral de Sherbrooke.

COÛT : 30 \$ par personne.

Il est possible qu'il reste des billets
Info : 819-821-5414

AU MENU:

- Hommage à une personne exceptionnelle et remise du **Prix du 50^e**
- Lancement de *Visages estriens*
- Prix Raymond-Lambert
- Musique, chants et plus...

CONFÉRENCES ET ACTIVITÉS 2018

6 février

Mes trente années à la
recherche du passé

27 mars

Les cimetières des Cantons-de-l'Est

24 avril

Les 100 ans de la Guerre 1914-1918
Les militaires de l'Estrie
et d'autres sujets à venir ...

28-29-30 septembre

Hôtel Delta - Congrès de la Fédération
québécoise des sociétés de généalogie
sous le thème : *La mobilité des
Québécois – 1840-1950 et l'impact
sur les recherches généalogiques*

30 septembre

Journées de la Culture :
Porte ouverte

du 17 au 24 novembre

Semaine nationale de la généalogie :

2 décembre 2018

Clôture des festivités
Brunch-conférence le dimanche

**À SURVEILLER
EN 2018!**

4 numéros spéciaux
de *L'entraide généalogique*

Un 50^e à ne pas manquer!



MOT DE LA PRÉSIDENTE

UNE BELLE ANNÉE DE FESTIVITÉS NOUS ATTEND !

Vous souvenez-vous de votre 50^e anniversaire de naissance? Moi, oui. Mes proches avaient organisé un bon souper au restaurant. Comme dans toute fête, j'ai eu droit à des cadeaux. Mais le plus beau d'entre eux, c'était les mots d'amour et de reconnaissance. Pourquoi ? Parce qu'ils venaient directement de leur cœur. On a sorti les albums de photos, fouillé dans nos mémoires et relaté des anecdotes, des moments importants, des joies. Cette fois-là, nous avons laissé les tristesses et les deuils de côté. C'était le temps de fêter notre attachement les uns envers les autres et notre désir de poursuivre cette belle relation, d'aller plus loin ensemble.

C'est dans cet esprit que je souhaite que les festivités du 50^e anniversaire de fondation de la Société de généalogie des Cantons-de-l'Est se déroulent. Du dimanche 3 décembre 2017 au dimanche 2 décembre 2018, les 628 membres de la SGCE ainsi que la population pourront participer à plusieurs activités spéciales. Vous trouverez la liste en page 2.

Bien sûr, il sera impossible de remercier officiellement chaque personne qui, depuis 1968, a contribué à la mise en place et au développement de la SGCE. Des hommages leur ont sûrement été rendus lors des anniversaires précédents. Plusieurs nous ont quitté mais d'autres sont encore là. Ces pionniers et ces pionnières méritent toute notre admiration et nos remerciements éternels! Aujourd'hui, la cinquantaine de bénévoles actifs poursuit leur œuvre avec autant d'enthousiasme! Vous savez, lorsque je présente la SGCE à des gens qui ne la connaissent pas, je me plais à dire que « La Société de généalogie des Cantons-de-l'Est est entièrement gérée par des bénévoles ».

Nous comptons sur vous, chers membres. Pour être présents aux activités. Pour y inviter des personnes qui pourraient développer la même passion que nous, la généalogie, ou tout simplement qui acceptent de soutenir notre cause. Le conseil d'administration et le comité organisateur du 50^e veulent que cette année spéciale soit l'occasion de mieux faire connaître notre organisme, nos services et tous les avantages d'être membre. C'est ensemble que nous avons de la force pour faire avancer les nombreux projets qui visent à faire

grandir la SGCE. Faites partie du succès de cette année formidable !

Pour débiter, invitons des personnes qui ne sont jamais venues au brunch annuel : un fils, une sœur, une voisine, un ami. La salle réservée peut contenir 225 personnes, c'est un bel objectif! Si, toute l'année, nous essayons d'intéresser au moins une nouvelle personne, la SGCE en sortira tellement gagnante!

Bon 50^e!

Nicole Leblanc | Présidente

NOUVEAUX MEMBRES

Voici les noms des nouveaux membres qui se sont joints à nous au cours des derniers mois :

CLOUTIER Michel	Cleveland
BOYER Lucie	Orford
CANTIN Jean-Pierre	Sherbrooke
GAUTHIER Jacques	Québec
CAYOUCETTE Gilles	Québec
DUMONT Francine	L'Île Bizard
SAVOIE Jean	Sainte-Marie
GUAY Laurent	Orford
RENAUD Sylvain	Québec
LAMBERT Jacques	Drummondville
CAMBRON Jean-Pierre	Orford
DUPUIS Louise	Notre-Dame-des-Prairies
LALONDE Odette	Boucherville
LAUZIER Roch	Sherbrooke
GOURLEY Jeannine	St-Alexis-de-Montcalm
GRENIER Johanne	Sherbrooke
BÉLAND Kathleen	East Angus
MÉNARD Bibiane	Québec
GAGNON Claude	Drummondville, Qc
DUMOUCHEL Lina	Notre-Dame-des-Prairies
DRAPEAU Pierre	Laval
GUÉRARD Huguette	Saint-Félix-de-Valois
BÉLANGER Doris	East Hereford



LE POSTILLON

■ Vous informe de...



MERCI À NOS BÉNÉVOLES!

Le 27 avril dernier, a eu lieu la fête de reconnaissance des bénévoles. C'était une première de tenter de réunir tous les bénévoles à cette occasion. Autour d'un repas, nous avons pu échanger et des prix de présence ont été remis. Voici l'hommage qui leur a été rendu.

C'est sous le thème « Bénévoles : Créateurs de richesses » que la Semaine nationale du bénévolat se tient cette année. Le bénévolat est un puissant moteur de création de richesses collectives à bien des niveaux. Vous faites partie des 2 millions de bénévoles québécois qui favorisent la création et l'accès à la richesse sociale,

communautaire, culturelle et humaine pour le bien-être des citoyennes et citoyens du Québec. Le domaine qui nous intéresse ici est celui de la culture puisque la SGCE en fait partie.

L'action bénévole se retrouve au sein de toutes les activités de la Société de généalogie des Cantons-de-l'Est. Comment notre organisme pourrait-il se passer de l'apport de ses bénévoles ? Que vous fassiez partie d'un des nombreux comités dans lequel les tâches sont définies, que vous accomplissiez des responsabilités pour la SGCE à partir de votre domicile, que vous partagiez des réflexions, des préoccupations et des idées nouvelles, que vous mettiez en place de nouveaux projets, que vous organisiez des rencontres particulières comme le brunch de Noël, que vous preniez des décisions et des orientations pour le mieux-être de la SGCE, tout est **IMPORTANT !** Vous avez accompli ensemble en 2016, 13 500 heures de bénévolat. Pas de bénévoles, pas de Société de généalogie des Cantons-de-l'Est, c'est aussi clair que cela !

En cette Semaine de l'action bénévole 2017, le conseil d'administration veut vous remercier et reconnaître votre précieux travail pour la Société de généalogie. À l'occasion de la rencontre d'aujourd'hui, nous rendons hommage à chacun et à chacune d'entre vous. Sachez que nous vous apprécions beaucoup et que vous êtes essentiels au bon fonctionnement de la Société de généalogie des Cantons-de-l'Est.

Nicole Leblanc | Présidente

La trentaine de bénévoles présents le 27 avril dernier.
(Photo Denis Beaulieu)



DONS & ACQUISITIONS

ACQUISITIONS ET DONS REÇUS À LA BIBLIOTHÈQUE
DEPUIS QUELQUES MOIS. **Lisette Normand-Rivard** | #2902

DONS

- A genealogy of Brassard Family, par Pauline Brassard. Don: Pauline Brassard par Lise Leblanc. # 2-B-166.
- Dictionnaire généalogique des familles canadiennes, en 7 volumes, par Cyprien Tanguay 1871. Don : Claude Breton # 838.
- Dictionnaire généalogique des descendants – Mathieu D'Amours et Marie Marsolet (1691-2017), par, don et édition de Marcel Lapointe # 3262. # 2-D-001.1.
- Vimy-Ridge – Mon village minier sur la crête, par et édition de Céline Roy, 2014. Don : Jean-Marie Dubois # 4-27-031.
- 5 revues "La revue française de généalogie". Don : Paul Desfossés # 3487.
- Hayes – 200 ans d'histoire, par et don de Ruth Hayes # 3661. # 2-H-033.

Dons de Lise Couture :

- Généalogie des familles Couture et Tanguay (cartable incomplet).
- Répertoire des mariages Couture de la province de Québec.
- Généalogie et histoire de la famille Urbain Beaudry, tomes 1 et 2 (cartable incomplet)
- Répertoire de l'institut des Petites Sœurs de la Sainte-Famille (photocopies).
- Répertoire numérique du Fonds Guillaume Couture.
- Les églises et le trésor de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud.
- La plaine côtière de Bellechasse.
- Joséphine Tanguay épouse d'Ovide Couture (2 exemplaires).
- Généalogie et histoire de la famille Beaudry à l'intention des descendants d'Arthur Beaudry et Anna Roy. # 2-B-165.
- Histoire : arpentage et arpenteurs de Nouvelle-France sous le régime français (photocopies). # 1-REF-144.
- Généalogie et histoire des ancêtres et descendants de la famille de Joseph Côté et Éva Légaré, par J-G-Côté. # 2-C-057.1.
- Cartable de nécrologies.
- Photos identifiées et non identifiées des familles Beaudry et Couture.
- Carte routière de Trois-Rivières.
- CD - généalogie de la famille Larocque Couture (photocopies de livres et photographies)

Dons de Francine Lemire # 4384 :

- Brochure : La seigneurie de Saint-Roch-des-Aulnaies. Édition : Ministère des Affaires culturelles, QC 1984. # 4-13-002.2.
- Paroisse Immaculée-Conception de Sherbrooke (1909-1984). Édition : Les Albums souvenirs québécois 1984.

Dons de Denis Morin # 3996 :

- Étienne Cartier, curé de Saint-Benoît, rebelle et patriote, par Gilles Boileau. Éditions du Méridien 1999.
- La vie quotidienne en Nouvelle-France, de Champlain à Montcalm, par Raymond Douville et Jacques-D. Casanova. Édition : Hachette 1982.
- La nation québécoise au futur et au passé, par Gérard Bouchard. Édition : VLB 1999.
- Mes premiers ministres, par Claude Morin. Édition : Boréal 1991.
- Étude des facteurs explicatifs des volumes de victimes d'accidents en milieu rural et de petites et moyennes villes (programme de recherche), par M.H. Vandersmussen et al. 1993.
- L'Acadie française (1497-1713), par Robert Rumilly. Édition : Fides 1981. # 4-ACA-001.2.
- Henri Bourassa, la vie publique d'un grand canadien, par Robert Rumilly. Édition : Chanteclerc 1953. # 7-B-029.1.

Dons de Josée Du Sablon :

- Cartable de documents- Histoire de Grandmaison, par Josée Du Sablon. # 2-G-100.
- Arbre généalogique des Cossette, par Josée Du Sablon. # 2-C-077.

Dons de Michel Thibault # 356 :

- Un lot de revues diverses.
- Plaisance, Terre-Neuve (1650-1713), par Nicolas Landry. # 4-TN-004.
- Documents et travaux propres à aider les chercheurs, par Antoine Roy, archiviste. (extrait de # 6-ARC-063)
- L'Institut généalogique Drouin, par Michel Pratt.
- Meyer's Directory of Genealogical Societies in USA and Canada 1990.

Dons de André Brien # 3416:

- Et du fleuve jusqu'à la fin des terres (1702-2002) – Saint-Antoine de-Tilly, par Lise Drolet Michaud et Solange Bergeron. Édition : La Plume d'Oie 2002.
- Les Lambert en Nouvelle-France. 2 tomes. # 2-L-122 et 122.1.
- Saint-Germain de Grantham (1815-2006), par Maurice Vallée 2006. # 4-41-019.
- Saint-Germain de Grantham, 125e. # 4-41-019.1.

Dons de Marc Sweeney :

- Chroniques matapédiennes, vol. 13, # 1-2; vol. 14, # 1 et vol. 15, # 1.
- 50 ans de vie à Saint-Isaac-Jogues, Asbestos (1946-1996). # 4-35-033.
- Désir de se raconter... (Saint-Victor-de-Beauce), par Louise Senécal et Lorraine Poulin Fluet. Édition : Société du Patrimoine de Saint-Victor-de-Beauce.
- Sainte-Brigitte-des-Saults... carrefour d'une belle histoire, par Michel Proulx. # 4-33-020.

Dons de Gervaise Rousseau # 1132

(correction à "L'Entraide", volume 40 # 3 été 2017) :

- Les Rosa de Saint-Sébastien, par et édition de Gervaise Rousseau 2016. # 2-R-069.
- Étude sur l'Irlande, par et édition de Gervaise Rousseau 2009. # 1-REF-382.3.
- Les premières familles Rousseau en Nouvelle-France, par et édition de Gervaise Rousseau 1983.
- Une lignée de Rousseau d'Amérique, par et édition de Gervaise Rousseau 1986.
- Initiation à la paléographie franco-canadienne, méthodes 1-2-3, par Marcel Lafortune.
- Gravures de Massicotte.
- Nos moulins à vent (20 aquarelles)
- Différents arbres généalogiques avec photos.
- 4 cartes du Québec des années 1950.

- Histoire de la paroisse de Saint-Pie, comté Bagot (1748-1884), par l'abbé Isidore Desnoyers. Collection : Histoire des Quatre Lieux # 20. Édition : Société d'histoire et généalogie des Quatre Lieux 2016. # 4-40-010.
- Naissances (1888-1960) et sépultures (1888-1993) – Saint-Cyprien, MRC de Rivière-du-Loup. Édition : SHG Rivière-du-Loup 2012. # 3-08-025.
- Naissances et décès (1905-2002) – Saint-François-Xavier de Rivière-du-Loup. Édition : SG du K.R.T. 2004. # 3-08-024.
- Naissances et sépultures (1853-1940) – Saint-Modeste. Édition : SHG Rivière-du-Loup 2010. # 3-08-023.
- Naissances et décès (1906-2001) – Saint-Ludger-de-Rivière-du-Loup. Édition : SG du K.R.T. 2002. # 3-08-022.
- Naissances (1858-1960) et sépultures (1858-1992) – Saint-Antonin, MRC de Rivière-du-Loup. Édition : SHG Rivière-du-Loup 2013. # 3-08-021.
- Naissances (1791-1940) – Saint-André-de-Kamouraska. Édition : SHG Rivière-du-Loup 2015. # 3-10-021.
- Sépultures (1791-2015) – Saint-André-de-Kamouraska. Édition : SHG Rivière-du-Loup 2016. # 3-10-022.
- Baptêmes (1878-1960), mariages et sépultures (1878-2000) – Dictionnaire généalogique Saint-Louis-du-Ha!-Ha! Comté Témiscouata. Édition : SHG Rivière-du-Loup 2012. # 3-09-005.
- Saint-Antonin – 150 ans de vie! 1856-2006. Édition : Municipalité de Saint-Antonin de Rivière-du-Loup 2006. # 4-08-014.
- D'Antoine Guyonne Sansoucy à Camille Dionne – Dix générations de Dionne en Amérique. – Au-delà de la force de l'homme..., par et édition de Jeannine Ouellet 2013. # 2-G-101.

ACQUISITIONS

- Naissances, annotations, mariages et décès – Val-Brillant (Saint-Pierre-du-Lac), Matapédia (1884-2016). Édition : SHG de la Matapédia 2016. # 3-05-007.
- Baptêmes, mariages et sépultures - Saint-Léonard-de-Port-Maurice de Montréal (1886-1941). Édition : SG de Lanaudière 2016, P-31. # 3-65-175.
- Généalogie – Famille Veau-Sylvain (Sylvain Veau et Anne Gallet) et ajout, par et édition de Normand Labbé 2015. # 2-V-017 et 017.1.
- Baptêmes (1912-1941) – Saint-François-Solano, ville de Montréal. Édition : SG des Laurentides 2017, VM 1. # 3-65-176.
- Baptêmes (1900-1940) et sépultures (1911-1941) – Saint-Elzéar, ville de Laval. Édition : SG des Laurentides 2016, I-J 1. # 3-64-010.
- Baptêmes et sépultures (1925-1939) – Saint-François-Xavier, ville de Prévost. Édition : SG des Laurentides 2017, BL 2. # 3-63-077.
- Sainte-Anne-de-la-Pocatière (1715-1940) – Tomes 1 à 3 : baptêmes; tome 4 : mariages; tomes 5 et 6 : sépultures. Édition : SG Lanaudière, 2017, P-26. # 3-10-020 à 020.5.
- Décès (1859-2016) – Notre-Dame du Mont-Carmel, comté Kamouraska, par et édition : Francine Charest. # 3-10-019.1.



UN MEMBRE PUBLIE...

Dans ce volume, Denis Beaulieu nous présente l'histoire du *Petit Michel* Fontaine d'Eastman.

En 1949, le village d'Eastman, en Estrie, fut le théâtre d'une tragédie : la disparition d'un enfant. Le 30 mai, le *Petit Michel*, âgé de 6 ans, s'égarera dans les bois de la

ferme paternelle. Tous les efforts mis pour le retrouver ont constitué des événements qui marquent toute la région des Cantons-de-l'Est à cette époque.

Imprimé en noir et blanc, avec reliure allemande, ce livre contient 103 pages et se vend 20\$.

Vous pouvez vous le procurer directement chez l'auteur : pdg.beaulieu@videotron.ca

LE BOXEUR SHERBROOKOIS JACK DUBOIS : SUITE ET PEUT-ÊTRE FIN !

■ Jean-Marie Dubois # 1996 (Université de Sherbrooke)

C'est quand on pense avoir fait le tour de la question que les informations manquantes déboulent. En effet, dans mon article *Un énigmatique boxeur d'origine sherbrookoise : Jack Dubois*, publié dans *L'Entraide généalogique* de l'automne 2016, je mentionnais que je n'avais pas trouvé la date ni le lieu de décès des grands-parents de Lionel (Jack) Dubois et que je n'avais trouvé trace de son engagement dans l'Armée canadienne.

À la suite de la parution de l'article, Jacques Lafontaine (# 2305), m'apprend tout bonnement que Louis Dubois est décédé à Sherbrooke le 4 septembre 1902 et qu'Henriette Bilodeau est décédée le 13 septembre 1895, qu'ils faisaient partie de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste et qu'ils sont inhumés dans le cimetière de Saint-Michel. Pourquoi n'ai-je pas trouvé ces informations ? Je m'étais contenté de ne chercher rapidement les décès du cimetière de Saint-Michel que sur le portail de Rootsweb et ils n'y étaient pas (<http://www.cimetiere.diosher.org>).

Un neveu de Jack, Paul Roy, m'avait bien mentionné que Lionel avait fait partie de l'Armée canadienne mais, comme Bibliothèque et Archives Canada (BAC), qui conserve les dossiers militaires, n'avait pu le confirmer et comme, dans les annuaires téléphoniques de Lewiston de 1943 et 1944, il était réputé faire partie de l'*US Army*, je n'avais pas été plus loin. Or, quatre jours après la réception de *L'Entraide généalogique* de l'automne, je reçois de BAC le dossier militaire de Lionel !

Dans ce dossier, on apprend que le mécanicien-chauffeur Lionel s'est enrôlé dans l'armée de terre, le 25 août 1942. Il y est mentionné aussi qu'il a quatre années de scolarité et que sa mère, Léda Gosselin s'était remariée. En effet, son premier époux était décédé en 1922, elle avait épousé Lévi Roy en l'église de Saint-Jean-Baptiste, le 24 décembre 1923. Lionel aurait déclaré avoir été apprenti en mécanique automobile et apprenti électricien de 1928 à 1935, puis boxeur professionnel depuis 1935. Son dernier emploi avant sa mobilisation était à la *Sherbrooke Pneumatic Tool Co.*, au 36 rue Lansdowne (maintenant rue des Grandes-Fourches Sud).



War Service Badge en argent de la Deuxième Guerre mondiale, que pouvait porter Lionel Dubois à sa boutonnière pour montrer qu'il était un véritable vétéran (courtoisie de Paul Roy, Sherbrooke)



Médaille du service volontaire canadien

Lionel est versé dans l'armée active comme soldat au *District Depot 4* de Montréal, le 9 septembre 1942 et transféré comme artilleur dans l'Aviation royale canadienne, le 22 septembre 1942. Il est hospitalisé on ne sait pourquoi pendant deux semaines entre la fin octobre et le début novembre 1942 à l'hôpital militaire de Saint-Jean (Québec). Il revient ensuite au *District Depot 4* où il semble avoir surtout travaillé comme chauffeur autant de véhicule que de motocyclette. Il est finalement versé à la Police militaire, le 22 avril 1943. Il reçoit la *Good Conduct Badge*, le 25 août 1944. Il est promu caporal le 8 janvier 1945. Le 25 août 1945, il reçoit une permission pour se marier. Le couple habite alors au 2146 de la rue De Montigny à Montréal puis au 196 de la rue Saint-Charles à Longueuil. Voilà la raison pour laquelle on ne retrouvait pas Lionel dans les annuaires de Sherbrooke. Il est promu sergent, le 6 mai 1946 et il reçoit la *Médaille du service volontaire canadien*, le lendemain qui est aussi sa date de démobilisation. Dans l'évaluation du dossier de Lionel pour sa promotion, il est mentionné que, malgré sa faible scolarité, il a fait preuve d'un haut niveau d'éducation. Comme de toute évidence il demeurait dans la région de Montréal de 1942 à 1946, il y a donc erreur dans les annuaires de Lewiston qui mentionnent qu'il faisait partie de l'*US Army*.



LES NICOLLET AU CONTRAT DE MARIAGE DE NICOLAS BONHOMME

■ Jacques Gagnon #1983

Le contrat de mariage entre Nicolas Bonhomme et Catherine Gouget, le 2 septembre 1640, est à l'origine de deux légendes concernant les Nicollet.

JEAN NICOLLET SOI-DISANT DE BELLEBORNE

C'est Cyprien Tanguay qui le premier mentionne la chose dans son fameux dictionnaire : «Au contrat de mariage de Nicolas Bonhomme, il est appelé Jean Nicolet de Belleborne. – *Greffe de Duquet, 2 sept. 1640*. Il a laissé son nom de *Belle-Borne* au ruisseau, qui traversait sa terre, sur la route de Ste. Foye, où se trouve aujourd'hui, le monument des braves de 1760»¹. Il y a bien un ruisseau de Belleborne qui marque la limite ouest de la terre concédée à Olivier Letardif et à Jean Nicollet par le gouverneur de Montmagny le 23 mai 1637. C'est donc le ruisseau qui aurait pu laisser son nom à Nicollet et non le contraire ! Au reste, cette terre est située dans l'actuel parc du Bois-de-Coulonge, au sud de la Grande-Allée, bien loin du monument des Braves.

Cherchons donc les actes où Jean Nicollet est cité comme témoin ou partie prenante. D'abord, son contrat de mariage avec Marguerite Couillard, rédigé par le notaire Guitet en date du 7 octobre 1637². Le marié y est présenté comme *honorable homme Jean Nicollet commis et interprète pour Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle-France*. Ensuite, l'acte de mariage de Jean Jolliet et Marie d'Abancourt (Notre-Dame de Québec, 9 octobre 1639) ; le jésuite Nicolas Adam y cite *M. Jean Nicollet interprète algonquin et huron*.

Venons-en au contrat de mariage de Nicolas Bonhomme, le 2 septembre 1640, lequel est rédigé par Martial Piraube et non par Duquet, comme l'affirme Tanguay. Oui, Piraube y a bien inscrit *Jean Nicollet sieur de Belleborne*. Mais ce titre n'apparaît plus seize jours plus tard dans le contrat de mariage de Claude Estienne et d'Hélène Martin en présence de *Jean Nicollet commis général des Trois-Rivières*, le 18 septembre 1640, ni dans le contrat de mariage de Jacques Hertel et de Marie Marguerie auquel assiste Nicollet, le 23 août 1641. Après le décès de Nicollet, c'est encore le notaire Piraube qui en novembre et décembre 1642 fait l'inventaire de ses possessions à Québec puis la criée et vente de ces biens. Il s'y réfère au *défunt honorable homme Jean Nicollet vivant Commis et Truchement des traites pour Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle France*. Nulle mention du *de Belleborne* non plus dans les *Relations des jésuites* ni dans aucun des actes de baptême et sépulture où apparaît le nom de Jean Nicollet. Concluons : un seul acte fait état de *Jean Nicollet de Belleborne*. Est-ce bien suffisant pour lui attribuer ce titre ?

ÉTIENNE SOI-DISANT NICOLLET

Dans son *Catalogue des immigrants 1632-1662*, Marcel Trudel affirme que Jean Nicollet avait trois frères venus en Amérique : Pierre, Gilles et Étienne³. Si la présence des deux premiers est incontestable, il n'en va pas de même du dernier. Mais commençons par reproduire le texte de Trudel (p. 98, année 1640) : «NICOLLET Étienne, frère de Jean, Pierre et du prêtre Gilles ne signe, Normandie ; première apparition : témoin contrat de mariage 2 sept. 1640, alors au service de Chavigny de Berchereau ; noyé 29 octobre 1642, en même temps que son frère Jean».

Vérification faite, il se trouve qu'un seul acte notarié a été rédigé le 2 septembre 1640⁴ ; il s'agit du contrat de mariage de Nicolas Bonhomme auquel assistent, entre autres, Jean Nicollet, Pierre Nicollet et Claude Estienne⁵. De plus,

Chavigny de Berchereau n'arrive à Québec qu'à l'été 1641⁶. Enfin, l'acte des funérailles du 29 octobre 1642 mentionne bien quatre noyés mais ne donne que trois noms : *Monsieur Nicolet, Jehan Ferré et Noel Girardeau*⁷. Ceci nous amène naturellement à consulter le catalogue de Trudel sous la rubrique Étienne où nous trouvons (p. 69, année 1637) : «ESTIENNE Claude signe, Lorraine ; première apparition : témoin 22 octobre 1637 ; épouse 22 oct. 1640 Hélène Martin ; obtient une terre en ou avant 1641 ; décédé en ou avant 1647».

Qu'en est-il de ce contrat du 22 octobre 1637 ? Il s'agit, comme par hasard, du contrat de mariage de Jean Nicollet devant le notaire Guitet où les deux témoins sont Claude Estienne et Étienne Racine⁸. Jean Nicollet rendra la politesse à Claude Estienne en assistant à son contrat de mariage avec Hélène Martin, le 18 septembre 1640, devant le notaire Piraube⁹.

Mais d'où vient notre improbable Étienne Nicollet ? Marcel Trudel se garde bien de le ressusciter dans le deuxième tome du troisième volume de son *Histoire de la Nouvelle-France* où il mentionne par ailleurs Jean, Pierre et Gilles Nicollet¹⁰. En fait je n'ai trouvé d'autre référence à Étienne Nicollet que dans le cinquième volume des *Monumenta Novae Franciae* du jésuite Lucien Campeau¹¹ publié bien longtemps après le *Catalogue des immigrants 1632-1662* dont il semble s'être malheureusement inspiré.

TRANSCRIPTION DES NOMS MENTIONNÉS DANS LE TRAITÉ DE MARIAGE DE NICOLAS BONHOMME¹²

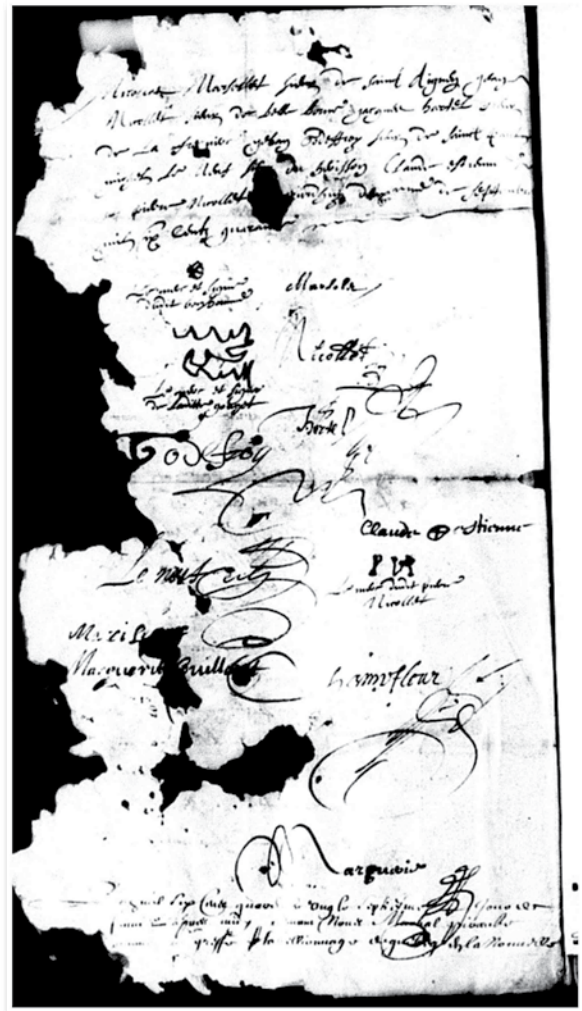
Noms cités dans le premier paragraphe :

Nicolas Marsolet sieur de Saint-Aignan
Jean Nicollet sieur de Belleborne
Jacques Hertel sieur de Lafresnière
Jean Godefroy sieur de Lintot
Michel Leneuf sieur du Hérisson
Claude Estienne
Pierre Nicollet
François Marguerie sieur de la Haye
Dernière ligne illisible [*François de Champflour*
gouverneur ?]

Signatures et marques :

Marque de Nicolas Bonhomme - Marsolet
Marque de Catherine Gouget - Nicollet
Godefroy - Hertel
Leneuf - Claude Estienne
Marie Leneuf - Marque de Pierre Nicollet
Marguerite Couillard - Champflour
Marguerie

Note : Catherine Gouget, Marie Leneuf et Marguerite Couillard sont les épouses de Nicolas Bonhomme, Jean Godefroy et Jean Nicollet, respectivement.



RÉFÉRENCES :

- ¹ Cyprien Tanguay, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, vol. I, 1871, p. 451, note 1.
- ² Transcription de ce contrat de mariage dans Henri Jouan, «Jean Nicolet (de Cherbourg), interprète-voyageur au Canada 1618-1642», *Revue canadienne*, 1886, p. 82.
- ³ Marcel Trudel, *Catalogue des immigrants 1632-1662*, Montréal, Hurtubise HMH, 1983.
- ⁴ Pierre-Georges Roy et Antoine Roy, *Inventaire des greffes des notaires du Régime français*, Québec, Archives nationales du Québec, 1943, vol. 1, pp. 10 et 13.
- ⁵ *Traité de mariage entre Nicolas Bonhomme et Catherine Gouget*, Trois-Rivières, 2 septembre 1640, Greffe de Martial Piraube, 2 pages, microfilm BANQ cote CN301-226 M116/4.
- ⁶ Marcel Trudel, *op. cit.*, p. 102. Confirmé par Michel Langlois, *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700)*, tome 1, p. 415.
- ⁷ Généalogie Québec, *Fichier LAFRANCE*, Registre de Notre-Dame de Québec, image d1p_31410519.
- ⁸ À noter que Claude Estienne et Étienne Racine vont marier deux soeurs Martin, filles d'Abraham.
- ⁹ *Procès-verbal de l'inventaire des minutes de Martial Piraube, commis au greffe et tabellionage de Québec, pendant les années 1639 à 1643, fait par Louis Guillaume Verrier procureur général du Roi, etc.*, Québec, 15 mars 1732 - 18 mars 1732, 2 images, texte numérisé BANQ cote TL5,D71035.
- ¹⁰ Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*, tome III, *La seigneurie des Cent-Associés, 1627-1663*, vol. 2, *La société*, Montréal, Fides, 1983, p. 217, note 15. Ce volume paraît quelques mois à peine après le *Catalogue*.
- ¹¹ Lucien Campeau, *Monumenta Novae Franciae*, vol V, *La bonne nouvelle (1641-1643)*, Montréal, Bellarmin, 1990, p. 647, note 2.
- ¹² *Traité de mariage entre Nicolas Bonhomme et Catherine Gouget*, page 2.



LES MARIAGES PRÉCOCES DANS UNE GÉNÉALOGIE

■ Denis Morin #3996

Nous nous intéressons ici aux mariages dont un des conjoints a moins de 16 ans au moment du mariage. Depuis 1994, l'âge légal pour se marier au Québec est fixé à 16 ans. Toutefois, les personnes de moins de 18 ans qui souhaitent s'épouser doivent préalablement obtenir le consentement de leurs parents ou de leurs tuteurs (BANQ).

En Nouvelle-France (<http://grandquebec.com/histoire/mariage-nouvelle-france/>), au 17^e siècle, l'âge légal pour contracter un mariage est de 14 ans pour les garçons et de 12 ans pour les filles. Pas question d'en parler avant cet âge, mais à 12 ans, une fille peut devenir épouse et mère. L'âge de la majorité est de 25 ans. Au Québec, l'âge de la majorité est abaissé à 21 ans à compter de 1783. En vertu d'un nouveau projet de loi adopté à l'Assemblée nationale, l'âge de la majorité dans la province de Québec passe de 21 à 18 ans à compter de 1972.

Au Québec, entre 1951 et 1965, il y a entre 14 et 44 mariages par année, pour une moyenne de 25 mariages dont la conjointe est âgée de moins de 15 ans, sur 36 836 mariages (*Mariages au Québec, 1951-1965, BSQ-1969*). En 1983, 1984 et 1990, il y a eu respectivement 30, 15 et 18 mariages dont la conjointe a moins de 16 ans, pour une moyenne de 35 207 mariages par année. (*Situation démographique au Québec, BSQ-1985 et 1991*). Légalement, il n'y a plus de mariage avant d'avoir atteint 16 ans depuis 1994, c'est pourquoi nous voulons explorer les mariages dits *précoces* (moins de 16 ans), à l'aide d'une généalogie.

En première partie, nous brossons un portrait statistique des mariages précoces dans une généalogie, et dans une seconde partie, nous présentons quelques cas de couples *précoces*. Un

mariage *précoce* signifie ICI qu'un des conjoints a moins de 16 ans au moment du mariage. Ma généalogie compte actuellement plus de 2 260 couples. Nous avons extrait 136 mariages célébrés en Amérique entre 1646 et 1832.

PREMIÈRE PARTIE

Le **Tableau #2** présente la répartition des mariages dont au moins un conjoint est âgé de 15 ans et moins, entre le 17^e siècle et le 19^e siècle. Il s'agit d'un phénomène concentré au 17^e siècle avec près de 90% (87,5%) de tous ces mariages.

TABLEAU #2:
Mariages avec au moins un conjoint âgé de 15 ans et moins par siècle

Siècle	nombre	%
17 ^e	119	87,5
18 ^e	14	10,3
19 ^e	3	2,2
Total	136	100

Nous avons choisi d'utiliser la source suivante pour connaître la fécondité de ces mariages : <http://nosorigines.qc.ca/genealogieSearch.aspx?lng=fr>. En sachant fort bien qu'il y aura une certaine sous-évaluation du phénomène, puisqu'il manque parfois des enfants identifiés dans ce fichier, mais cela va assurer une plus grande uniformité.

Le **TABLEAU #1** rassemble les statistiques descriptives des mariages précoces : moyenne, écart-type, coefficient de variation en % (indépendant de l'échelle de mesure), minimum et maximum, ainsi que le nombre d'observations, du nombre d'enfants (A), de l'âge de la mère et du père au moment du mariage (B et H), l'âge de la mère au premier enfant (C) et au dernier enfant (E), les années de la fécondité (F), ainsi que le nombre d'années entre le mariage et la naissance du premier enfant (D), l'âge du décès des conjoints (G et J), l'écart d'âge entre les conjoints (I) et enfin le nombre d'années entre le décès de la mère et la naissance du dernier enfant (K).

TABLEAU #1:
Statistiques descriptives des mariages précoces

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
Moyenne	8,9	14	16,6	2,6	36,9	20	61,1	27,3	13,3	65,5	24,2
Écart-type	3,7	1	1,7	1,6	6,9	7,1	17,1	5,5	5,6	14,5	15
C.V. *	41,8	7,1	10,1	60,8	18,7	35,5	27,9	20	41,9	22,2	61,9
Minimum	1	11	14	0	16	1	16	13	0	25	0
Maximum	18	15	23	8	47	32	94	44	29	95	61
Nombre	134	134	132	132	134	134	132	134	134	128	132

- A** Nombre d'enfants
- B** Âge de la mère au mariage
- C** Âge de la mère à la naissance du premier enfant
- D** Nombre d'années entre le mariage et la naissance du premier enfant
- E** Âge de la mère à la naissance du dernier enfant
- F** Années de fécondité (Écart entre le premier et le dernier enfant)
- G** Âge de la mère au décès
- H** Âge du père au mariage
- I** Écart d'âge entre les conjoints (H-F)
- J** Âge du père au décès
- K** Nombre d'années entre le décès de la mère et la naissance du dernier enfant
- * C.V.** Coefficient de variation (rapport entre l'écart-type et la moyenne),
Plus la valeur est grande, plus la distribution est dispersée.
Plus la valeur est petite, plus la distribution est concentrée.

On est en présence ici d'une fécondité naturelle, avec en moyenne de 8,9 enfants (#1-A), qui varie cependant entre 1 et 18 enfants. L'âge de la mère au moment de la naissance du premier enfant se situe à 16,6 ans (#1-C), et varie entre 14 et 23 ans, si on exclut deux cas d'exceptions, avec un seul enfant à 30 et 37 ans (fécondité tardive ou changement de géniteur ?). Le nombre d'années entre le premier enfant et le dernier mesure l'étendue de la fécondité (#1-F), en moyenne 20 ans, avec une assez grande variation de 1 à 32 ans.

Le délai entre le mariage et la venue du premier enfant (#1-D) se situe habituellement dans l'année qui suit le mariage, mais ici c'est en moyenne plus de deux ans et demi (2,6 ans), qui oscille entre la même année du mariage et 8 ans.

Le TABLEAU #4 ventile cet aspect entre 0 et 6 ans : 3% dans la même année, 21,2% après un an, près du tiers (31,8%) après deux ans, presque le quart (24,2%) après trois ans.

TABLEAU #4:
Répartition du délai entre le mariage et le premier enfant (ans)

Délai (ans)	nombre	%
0	4	3,0
1	28	21,2
2	42	31,8
3	32	24,2
4	10	7,6
5	10	7,6
6 et +	6	4,5
Total	132	100

L'écart d'âge entre les conjoints se présente dans les TABLEAUX #1-I et #5.

En moyenne 13 ans séparent les deux conjoints, mais avec des variations importantes allant jusqu'à 29 ans. Presque les deux tiers des conjoints ont de 10 à 19 ans d'écart d'âge et 10% entre 20 et 29 ans.

TABLEAU #5
Répartition de l'écart d'âge entre l'homme et la femme

Écart (ans)	nombre	%
0-9	34	26,4
10-19	82	63,6
20-29	13	10,1
Total	129	100

Les Tableaux #1-B et H, et #3 indiquent les âges des conjoints au moment du mariage : 14 ans pour les filles (de 11 à 15 ans) et 27 ans pour l'homme (de 13 à 44 ans). 28% des filles ont 13 ans et moins et 42% ont 15 ans; les deux tiers des hommes ont entre 20 et 29 ans; il y a autant d'hommes entre 13 et 19 ans qu'entre 40 et 44 ans (5).

TABLEAU #3:
Répartition de l'âge de la femme au mariage

Âge (ans)	nombre	%
11	1	0,7
12	11	8,1
13	26	19,1
14	40	29,4
15	58	42,7
Total	136	100

Répartition de l'âge de l'homme au mariage

Âge (ans)	nombre	%
13-19	4	3,0
20-29	89	66,4
30-39	36	26,9
40-44	5	3,7
Total	134	100

Le décès des conjoints se ventile dans les Tableaux #1-G et J et #6. Les femmes décèdent en moyenne à 61 ans (de 16 à 94 ans), un peu plus jeunes que les hommes à 65 ans (de 25 à 95 ans). Les décès dûs aux accouchements expliquent en grande partie ces écarts. En effet il y a presque deux fois plus de décès de femmes pendant la période de fertilité (23% des femmes décèdent entre 16 et 49 ans, contre seulement 13,8 des hommes entre 25 et 49 ans). La moyenne (24 ans) du nombre d'années entre le décès de la mère et la naissance du premier enfant (K) semble élevée, mais oscille entre 0 et 61 ans, et le Tableau #7 confirme l'importance de la mortalité liée aux naissances (25% des décès de la mère moins de 6 ans après la naissance du dernier enfant).

TABLEAU #6:
Répartition de l'âge au décès des conjoints

décès père	%	Âge	décès mère	%
0	0,0	16-19	1	0,8
2	1,6	20-29	6	4,5
7	5,5	30-39	11	8,3
8	6,3	40-49	13	9,8
24	18,8	50-59	24	18,0
23	18,0	60-69	32	24,1
46	35,9	70-79	28	21,1
16	12,5	80-89	16	12,0
2	1,6	90-94	2	1,5
128	100	Total	133	100

TABLEAU #7
Répartition de l'écart (ans) entre le décès de la mère et la naissance du dernier enfant

Ans	nombre	%
0-5	26	19,7
7-12	7	5,3
15 et +	99	75,0
Total	132	100

DEUXIÈME PARTIE

Voici maintenant la présentation de quelques cas de couples dont au moins un conjoint est âgé de moins de 16 ans au moment du mariage :

CAS #1 : MARIAGE D'UNE FILLE DE 11 ANS

Robert Drouin, maître briquetier, né à Pin-la-Garenne, Orne, France, âgé de 30 ans, épouse Anne Cloutier, née à Saint-Jean, Orne, France, âgée de 11 ans, le 12 juillet 1637 à Québec. Le premier des six enfants, Agnès, naît en 1641, sa mère, Anne, a 15 ans. Il y a trois enfants mort-nés en 1641, 1642 et 1645. Anne décède en 1648 à l'âge de 22 ans. Robert Drouin, âgé de 42 ans, se remarie en 1649 avec Marie Chapelier qui a 23 ans et qui lui donnera huit autres enfants. Robert s'éteint en 1685 à l'âge de 78 ans à Château-Richer.

CAS #2 : MARIAGE DONT LES DEUX CONJOINTS ONT 13 ANS

Julien Quirion, né à Vannes, Bretagne, France, âgé de 13 ans, se marie le 20 octobre 1686 à Lauzon, avec Marie-Anne Lavergne, née à Petite-Rivière et âgée de 13 ans. Le premier des enfants, Ignace, naît en 1693, Marie-Anne a 20 ans. Son dernier enfant naît en 1699, mais Marie-Anne meurt en 1702 à l'âge de 29 ans, à Montmagny. Julien décède en 1724 à l'âge de 51 ans à St-Joachim.

CAS #3 : MARIAGE ENTRE UN HOMME DE 41 ANS ET UNE FILLE DE 12 ANS

Mathurin Gagnon, marchand et cultivateur, né à Tourouvre, Mortagne, France, âgé de 41 ans, épouse Françoise Godeau, née Guyon, en Normandie, France, âgée de 12 ans, le 30 septembre 1647 à Notre-Dame de Québec. Le premier de ses douze enfants, Marie-Madeleine, naît en 1650, Françoise a 15 ans; Joseph, le petit dernier vient au monde en 1677, Françoise a 42 ans, donc 27 ans de fécondité. Françoise s'éteint en 1696 à l'âge de 61 ans à Château-Richer. Mathurin décède en 1690 à l'âge de 84 ans, également à Château-Richer.

CAS #4 : 2 MARIAGES AVEC DEUX CONJOINTES ÂGÉES DE MOINS DE 16 ANS

Nicolas Roussin, né à Tourouvre, Orne, France, âgé de 32 ans, se marie en premières noces avec Madeleine Paradis, née à Québec, âgée de 14 ans, le 28 novembre 1667 à Québec. Marie-Madeleine naît en 1669, mais sa mère Madeleine meurt à l'âge de 16 ans en lui donnant la vie à Château-Richer. Nicolas épouse en secondes noces Madeleine Tremblay, née à Québec, âgée de 13 ans, le 25 novembre 1671. Le premier des neuf enfants, Marie-Anne, naît en 1672, Madeleine Tremblay n'a que 14 ans. Le dernier enfant arrive en 1695, la mère a 37 ans, soit 23 ans de fécondité. Madeleine Tremblay meurt en 1736, à l'âge de 78 ans à L'Ange-Gardien. Nicolas est décédé en 1697 à l'âge de 62 ans au même endroit.

CAS #5 : LA PLUS LONGUE FÉCONDITÉ : 32 ANS

Sébastien Lienard, né à Commercy, Lorraine, France, âgé de 29 ans, épouse Françoise Pelletier, née à Québec, âgée de 13 ans, le 11 octobre 1655 à Québec. Jean-François, le premier des quatorze enfants naît en 1657, sa mère a 15 ans. Le cadet, Eustache, se présente tardivement en 1689, Françoise a 47 ans et une fécondité s'étalant sur 32 ans. Elle s'éteint en 1707 à l'âge de 65 ans. Sébastien est décédé depuis 1701, à l'âge de 75 ans à Ste-Foy.

CAS #6 : LE CAS TYPE DE L'ÂGE MOYEN DES CONJOINTS (14 ET 27 ANS) ET DU NOMBRE D'ENFANTS (9)

Charles-Basile Fiset, né au Québec, (27 ans), épouse Marie-Françoise Garnier, née à L'Ange-Gardien, (14 ans), le 30 octobre 1702 à L'Ange-Gardien. Le premier des neuf enfants, Marie-Louise naît en 1704, et Marie-Angélique, son dernier enfant, se présente en 1722, cependant Marie-Françoise, la mère décède

quelques mois après la naissance de Marie-Angélique. Le conjoint Charles-Basile s'éteint en 1749 à 74 ans à L'Ange-Gardien.

CAS #7 : FÉCONDITÉ TARDIVE OU INFIDÉLITÉ CONJUGALE

André Dechaume, né à Saint-Laurent, Île d'Orléans, tailleur d'habit, âgé de 25 ans, épouse Louise-Marie Lemelin, née à Québec, âgée de 15 ans, le 16 novembre 1676 en la cathédrale de Québec. Le premier et seul enfant, Marie-Anne, naît en 1698 après 22 ans de mariage, Louise-Marie est alors âgée de 37 ans.

CAS #8 : UNE FILLE DU ROI

(Les informations complémentaires sont tirées de Y. Landry (2013), *Les Filles du roi au XVII^e siècle*, BQ, p 96.)

Nicolas Audet, né à Maulais, Deux-Sèvres, France, serviteur de M^{sr} de Laval, âgé de 33 ans, épouse Madeleine Després, née à Paris, âgée de 15 ans, Fille du Roi avec des biens estimés à 20 livres et un don du roi de 50 livres, le 15 septembre 1670 à Sainte-Famille, Île d'Orléans. Le premier enfant naît en 1671 et le dernier des onze enfants arrive en 1691, Madeleine a 36 ans, 20 ans de fécondité. Elle s'éteint en 1712 à l'âge de 57 ans, à Saint-Jean, Île d'Orléans. Son conjoint y a déjà succombé en 1700 à l'âge de 63 ans.

CAS #9 : UNE DEUXIÈME FILLE DU ROI :

On compte cinq mariages de Filles du Roi âgées de moins de 16 ans dans ma généalogie.

Nicolas Fournier, né en Charente-Maritime, France, âgé de 28 ans, épouse Marie Hubert, née à Paris, âgée de 15 ans, Fille du Roi, le 30 septembre 1670 à Québec. Le premier des six enfants, Marie, naît en 1672, et le dernier, Jacques, en 1687. Nicolas décède en 1687 à l'âge de 45 ans à Charlesbourg, Marie rend l'âme en 1710 à l'âge de 55 ans.

CONCLUSION

Ces 136 mariages précoces donnent un aperçu assez précis de la question, mais ne prétendent pas représenter le fidèle portrait de l'ensemble du Québec. Il serait intéressant de répéter cette démarche en utilisant différentes généalogies afin de pouvoir en comparer les résultats et obtenir ainsi un portrait plus complet des mariages précoces au Québec.



UN PEU D'HISTOIRE...

■ Denis Beaulieu #3513

CANTON DE SHIPTON

Le canton de Shipton fut officiellement proclamé le 4 décembre 1801.

En 1815, dans sa *Description topographique de la province du Bas Canada*, Joseph Bouchette, arpenteur-général du Bas Canada, écrivit :

Shipton, dans le comté de Buckingham, est situé entre Kingsey et Windsor, et borné au fond par Tingwick. Ce terrain, également bon dans presque toutes ses parties, est d'une qualité très supérieure, et c'est sans contredit le meilleur de tous les townships de ce district : on peut y exercer la culture de toute genre avec les plus grands succès, mais le chanvre, le lin, et le froment y croîtraient particulièrement bien, et véritablement le dernier ne le cède guère en bonté à celui d'aucun autre canton de la province. Plusieurs terrains qui s'élèvent par degré dans certaines parties du township sont particulièrement propres aux productions qui exigent un sol fertile et sec. Le bois de construction consiste en hêtre, en chêne, en érable, en bouleau, et en pin, entremêlés d'espèces inférieures en grande abondance. Ce township est extrêmement bien arrosé par une grande branche du Nicolet et par plusieurs petits ruisseaux qui sortent des hauteurs, et après de grands détours, se déchargent dans le St. François.

On y exerce l'agriculture avec beaucoup de soin, et sur une vaste étendue de terrain : les fermes sont dispersées sur les bords du St. François, du Nicolet, et des ruisseaux, et plusieurs annoncent un état florissant d'amélioration. Le Nicolet est navigable pour les batteaux et les bacs de là au St. Laurent, et avec le St. François il fournit un transport par eau de presque toutes les parties du township : on envoie par cette route à Québec une grande quantité de potasse et de vuidasse qui s'y fabrique. Outre ce moyen d'envoyer au marché l'excédent de ses productions, on a encore la commodité du chemin Craig, qui le traverse presque par le milieu; cette route est certainement destinée à devenir en peu de temps la communication directe entre

la capitale du Canada et les Etats Unis. La grande route à l'est du St. François, laquelle se rend au St. Laurent, comme nous l'avons dit ci-dessus, et quelques autres routes qui conduisent dans les townships voisins, serviront avant peu à rendre celui-ci une partie riche, bien peuplée et florissante du district de Trois Rivières.

Les hommes laborieux ne sont pas toujours spéculateurs; mais il se trouve ici des encouragements assez puissants pour exciter les plus économes à étendre leurs vues; tandis qu'il se présente pour de nouveaux établissements un sol extrêmement fertile, qui avec du soin, du travail, et une connaissance modérée de l'agriculture, ne peut guère manquer de réaliser les espérances les plus flatteuses. On a déjà construit quelques moulins à grain et quelques scieries.

La population actuelle est d'environ 1000 âmes. Elmer Cushing et William Bernard sont les principaux propriétaires de terre de ce township.

CANTON DE WESTBURY

Le canton de Westbury fut officiellement proclamé le 13 mars 1804.

En 1815, dans sa *Description topographique de la province du Bas Canada*, Joseph Bouchette, arpenteur-général du Bas Canada, écrivit :

Westbury, dans le comté de Buckingham, est un très petit township de forme triangulaire, qui ne contient pas plus de 12,262 acres, sans compter les réserves proportionnées; il est situé entre Stoke, Eaton, Dudswell et Bury. Il fut accordé en 1804 à feu l'Honorable Henry Caldwell, receveur-général du Bas Canada, et il appartient à présent à son fils John Caldwell, Ecuyer. Le sol de la partie occidentale de ce terrain est favorable à l'encouragement de l'agriculture dans la plupart de ses branches; mais à l'est il est d'une qualité très inférieure, étant rude, inégal et marécageux.

Le bois de construction, qui tient de la qualité du sol, consiste, dans la première partie, en très bon hêtre, érable, pin et bouleau; l'autre partie ne produit que des espèces inférieures. La rivière St. François y est navigable pour les canots et les petits batteaux, et l'on y fait flotter séparément les bûches que l'on coupe dans les bois adjacents, jusqu'aux chutes d'Eaton : un grand nombre de courans peu considérables tombent dans cette rivière. Quelques colons établis sur le bord de la rivière tiennent leurs fermes dans un état très respectable.

Les habitans de ce township ne montent pas à plus de 60; mais il est probable que sa bonne situation en accroîtra le nombre.

CANTON DE HATLEY

Le canton de Hatley fut officiellement proclamé le 25 mars 1803.

En 1815, dans sa *Description topographique de la province du Bas Canada*, Joseph Bouchette, arpenteur-général du Bas Canada, écrit :

HATLEY est dans le second rang de townships au nord de la ligne frontière, dans les comtés de Richelieu et de Buckingham; il est borné par Stanstead au sud, Ascot au nord, Compton à l'est, et par le Lac Memphremagog, une branche de la Rivière St. François, et le Lac Scawaninepus à l'ouest. La surface en est irrégulière, montueuse en quelques endroits, et la qualité du sol est très variée. À l'est et au nord-est le sol est bon, et l'on y peut cultiver toute espèce de grain; à l'ouest il est assez supérieur, mais vers le milieu il est très indifférent, inégal et marécageux. Sur les meilleures terres le hêtre, l'orme, l'érable, et le frêne croissent en abondance; dans les marécages, la pruche blanche, le cèdre et l'aune.

Vers Ascot et Compton, il se présente de vastes établissements, où les maisons et les bâtiments extérieurs sont solidement construits, et les fermes cultivées avec soin et avec beaucoup d'habileté sont bien garnies de bestiaux. Sur le bord du Lac Memphremagog il y a une autre rangée d'établissements florissants. Le township est arrosé par plusieurs lacs, et par quelques petites rivières ou courans, qui en serpentant à travers les terres cultivées font marcher des moulins à grain et des scieries. Le Lac Tomefobi s'étend diagonalement de la quatrième rangée à la neuvième, à une distance d'environ huit milles; sa largeur est d'un mille. Ses bords sont superbes et pittoresques, et présentent des paysages et des bois qui forment un tableau aussi romantique que le génie le plus fécond d'aucun artiste en pourrait imaginer. Le lac abonde en excellent poisson de plusieurs espèces, et c'est le rendez-vous d'oiseaux sauvages innombrables de différentes descriptions, comme le sont aussi les plus petits lacs. Plusieurs routes conduisent aux townships adjacents, et communiquent aux principales qui aboutissent aux états de Vermont et de New Hampshire.

Un des plus grands propriétaires est Henri Cull, Écuyer, Lieutenant Colonel de la Milice, qui jouit d'une haute estime dans cette partie du pays pour son esprit public, pour les soins et la bonne volonté avec lesquels il est toujours prêt à donner l'exemple, aussi bien qu'à seconder et à encourager toute espèce d'amélioration qui a pour objet le bonheur de ce nouvel établissement, et à protéger toutes les mesures que le gouvernement met en œuvre avec les mêmes intentions louables.

La population de ce township ne va guère maintenant à plus de 1000 âmes.

CANTON DE MELBOURNE

Le canton de Melbourne fut officiellement proclamé le 3 avril 1805.

En 1815, dans sa *Description topographique de la province du Bas Canada*, Joseph Bouchette, arpenteur-général du Bas Canada, écrit :

Melbourne, dans le comté de Buckingham, à l'ouest du St. François, joint Durham au nord-ouest. Le sol, en général, n'est guère inférieur à celui du township de Shipton, et il est bien garni de bon érable, de hêtre, d'orme, de pin, et de chêne; plusieurs rivières et courans le parcourent dans toutes les directions, et après l'avoir arrosé complètement, se déchargent dans le St. François. On y a fait de grands établissements, et si on les considère comme des terres nouvellement sorties des mains de la nature, on y voit de grands progrès dans la culture, qui ont été dirigés par une connaissance suffisante d'un système judicieux d'agriculture. Le sol est excellent, et n'a besoin que d'un peu d'aide pour le rendre extrêmement fertile; il peut produire du grain de toute espèce et d'une excellente qualité, ainsi que la plupart des fruits succulents. Dans plusieurs parties on pourrait cultiver du chanvre et du lin en grande quantité. On y fait de la potasse et de la vaidasse, qui, avec le froment, forment la principale partie du commerce de ce township; plusieurs scieries sont presque continuellement en activité. Des routes dans différentes directions ouvrent une communication avec les townships adjacents.

Dans la Rivière St. François il y a plusieurs petites îles le long du front de ce terrain, et quoiqu'elles gênent un peu la navigation, cependant par leur beauté, et la variété pittoresque que présente le feuillage des différentes espèces d'arbre qui les couvrent jusqu'au bord de l'eau, on aurait peine à souhaiter qu'elles n'existassent pas. Une grande partie de ce terrain précieux appartient à l'Honorable John Caldwell.

La population est d'environ 350 personnes.

EASTMAN, JUIN 1949, LE PETIT MICHEL FONTAINE

(2^E PARTIE)

■ Denis Beaulieu #3513



Samedi le 4 juin, ce fut une journée « spectaculaire » à la ferme Fontaine ! La Sûreté provinciale était là; la Gendarmerie royale du Canada était toujours sur place; monsieur Simard continuait de transmettre les consignes avec ses haut-parleurs; le maire et le chef de police d'Eastman suivaient de près le déroulement des opérations; le député y était toujours; les gardes forestiers participaient aux recherches; les journalistes étaient à l'affût du moindre développement; plus d'un millier de bénévoles fouillaient les bois; les groupes de femmes continuaient de préparer de la nourriture sans arrêt et des milliers de curieux venaient et repartaient. De plus, ce samedi matin, arrivèrent un bataillon de l'Armée canadienne, deux groupes de scouts de Magog et Sherbrooke et des centaines de nouveaux chercheurs, suivis par une brigade de l'Ambulance Saint-Jean de Sherbrooke le samedi soir. La ferme Fontaine devint un immense champ d'opérations et de manœuvres.

Le député W. Fox, au nom du comité de coordination, remit au capitaine Paul-Émile Roy et au lieutenant Albany Dubois le contrôle absolu de toutes les opérations. Il y eut beaucoup, beaucoup de monde, d'automobiles et de camions sur ce petit coin de terre d'Eastman. Dès sa première journée sur place, l'Armée organisa les recherches de façon très systématique. Elle commença à ratisser tout le terrain et tous les bois des alentours qui furent divisés par secteur et chaque secteur fut fouillé de fond en comble par des groupes de chercheurs sous le commandement des officiers de l'Armée.

Malgré tous les efforts déployés et toutes les recherches effectuées, cette journée se termina sans aucun nouveau résultat; le *Petit Michel* était toujours introuvable. Le comité de coordination, avec l'accord du capitaine Paul-Émile Roy, lança de nouveau le S.O.S. par la voie de la radio et des journaux :

*NOUS VOULONS 10,000 HOMMES, DIMANCHE,
POUR FOUILLER LES 12 MILLES CARRÉS QUI
ENTOURENT LA FERME FONTAINE.*

De plus, le quartier général de la Défense du Canada, à Ottawa, donna des ordres pour installer un nouveau détachement des Forces canadiennes. Il fut entendu que la Police provinciale fermerait la route qui conduisait à la ferme Fontaine. Seules



La ferme Fontaine



Le capitaine Paul-Émile Roy du Royal 22^e Régiment

les personnes qui devaient prendre part aux recherches auraient accès à la ferme. Les curieux devraient rebrousser chemin. Un groupe de 300 femmes, sous la direction de mademoiselle Bourbonnais, a dû faire des sandwiches toute la nuit afin de pouvoir accueillir tout ce monde. Les scouts les aidèrent dans leur tâche.

Dimanche le 5 juin, à neuf heures du matin, plus de 4 000 personnes avaient répondu à l'appel pour la « **Grande battue** ». Le nombre grandissait constamment au rythme d'un camion toutes les deux minutes, en plus de toutes les automobiles qui arrivaient sans interruption. La Sûreté provinciale était à l'entrée du 10^e rang, à Eastman, et empêchait les curieux de passer. À un moment donné, près de 800 automobiles étaient stationnées tout le long de la grande route. À la ferme même, on comptait au-delà d'un millier de camions, autobus et automobiles. Incroyable !

Tout fut prévu, le ravitaillement, un quartier général équipé de téléphone sans fil, des équipements spéciaux de l'armée, un système de contrôle des chercheurs, des canots, des gaffes et tout un équipement complet de drague. Les douze milles carrés qui devaient être fouillés avaient été divisés en douze secteurs et les groupes de chercheurs furent dirigés vers chacun de ces secteurs. Avec chaque groupe de vingt-cinq chercheurs, il y avait un guide expérimenté et deux soldats munis de boussoles et d'un walkie-talkie pour transmettre tout nouvel indice découvert. Tous les groupes de vingt-cinq chercheurs reçurent l'ordre de partir à cinq minutes d'intervalle. À midi, commença la « Grande battue », la battue décisive... sous les ordres du capitaine Roy. Elle se poursuivit toute la journée, jusqu'à la brunante. Parmi cette foule de gens qui sont passés cette fin de semaine à la ferme Fontaine, certains ont voulu aider à leur manière en faisant des recherches avec leur chien pisteur ou avec leurs baguettes et pendules.

Malgré les milliers de personnes qui ont participé aux recherches, malgré toute l'organisation de l'Armée, de la Gendarmerie royale et de la Sûreté provinciale, malgré les chiens pisteurs et les pendules, malgré les prières, la journée du dimanche se termina sans aucun nouveau résultat. Aucun indice, aucune trace du *Petit Michel* qui

restait introuvable. Tout le monde s'accorda à dire qu'il avait dû être dévoré par les ours ou par d'autres bêtes sauvages qui rôdent dans ces grands bois. Cependant, si c'était le cas, on devrait retrouver des lambeaux de vêtement, un soulier, quelque chose. Rien, absolument rien.

Un seul nouvel élément apparut ce dimanche. Monsieur Gérald Hopps, d'Eastman, qui venait de passer toute la semaine à son chalet du lac Long à faire des réparations et des rénovations et qui n'était pas au courant du drame qui s'y déroulait depuis une semaine, apprit la nouvelle de la disparition du *Petit Michel*. Tout en parlant avec des amis, il se rappela que le fameux lundi soir de la tempête, il avait entendu des gémissements qui pouvaient ressembler à des pleurs d'enfant. Ayant regardé autour de son chalet et n'ayant rien vu, il n'y porta plus attention.



Le lendemain, cette information fut transmise aux enquêteurs de la Sûreté provinciale. Une autre personne d'Eastman a entendu cette même information : monsieur William R. Ewens. Cette information venait confirmer ses soupçons : *le Petit Michel est sur les bords du lac Long, mais où ?* Chaque jour, monsieur Ewens et son fils Neil, âgé de 24 ans, parcouraient depuis une semaine les bords du lac Long sans rien trouver. Mais cette nouvelle donnée venait leur indiquer qu'ils étaient sur la bonne piste.

Après six jours de recherches, la Gendarmerie royale laissa la place à l'Armée. C'est à elle qu'on confia maintenant la tâche de retrouver le corps de Michel Fontaine. Les scouts repartirent eux aussi à la fin de la journée.

Lundi le 6 juin, après une si « grosse » fin de semaine sur la ferme Fontaine, on suppose que plusieurs journaux et postes de radio de la province, autant anglais que français, ont dû rapporter ces événements, mais chacun à sa manière et chacun avec son piquant. En 1949, la télévision n'était pas encore arrivée ici, donc pas question de reportage télévisé. Tout le monde suivait l'affaire de la disparition du petit

Michel Fontaine dans les journaux et à la radio. Après une semaine de recherches, aucune trace de l'enfant n'était encore trouvée. Ainsi donc, les recherches se poursuivirent sous le commandement des officiers du 22^e Royal Régiment, toujours sous les ordres du capitaine Paul-Émile Roy.

Mardi le 7 juin, les recherches se poursuivirent toujours de façon systématique, entre les deux routes de campagne, jusqu'au Mont Place. L'Armée concentra encore ses recherches à travers les bois puisqu'on supposait que le jeune Michel aurait été dévoré par les ours ou les lynx. Le périmètre de recherche fut agrandi de jour en jour, de sorte qu'on poussa les fouilles jusqu'au Lac Nick. Mais toujours pas de trace ni d'indice. Les hommes et même les militaires revenaient épuisés. Ils se reposaient, mangeaient puis repartaient. On continuait toujours de réciter des prières et le chapelet devant le reposoir près de la maison. La journée se passa sans aucun nouveau résultat.

On peut supposer qu'à la fin d'une autre journée de recherches sans succès aucun, les officiers de l'Armée et de la Sûreté provinciale, de concert avec le maire Fortin et le chef de police Rioux, se sont assis pour établir le plan d'action pour les journées à venir. Les bois avaient tous été fouillés, il fallait maintenant se tourner vers les marais et le lac Long.

La grande battue



Mercredi le 8 juin, le sondage des marais à l'aide de perches a occupé toute la journée, car on craignait que le jeune garçon soit tombé dans un profond ravin. Un groupe de 150 chercheurs a fouillé les marais, mais sans trouver aucune piste. On ne peut imaginer le travail que cela a dû exiger des hommes; on est en juin, les brûlots devaient être par millions dans ces marais...

Jedi le 9 juin, le sondage des marais n'ayant donné aucun résultat, l'Armée se tourna vers le lac Long ou l'étang Bonne-Allée comme on l'appelait aussi. Les militaires, avec l'aide de quelque cent ou deux cents chercheurs bénévoles, passèrent au peigne fin, pendant toute la journée, tous les abords du lac, du côté est. Le lac a environ trois kilomètres de long, dans l'axe nord-sud; ainsi fouiller tout le côté est du lac représentait encore quelques kilomètres carrés de terrain boisé et difficile d'accès, en plus des marais au sud du lac. Après cette journée de recherches épuisantes pour tout le monde, on n'avait encore rien trouvé. Peut-être que le corps du *Petit Michel* était au fond de l'eau et, avec toutes les broussailles et les arbres, on ne pouvait pas le voir.

À la fin de cette dixième journée de recherches et devant la quasi-impossibilité de retracer quoi que ce soit, la disparition de Michel Fontaine devint un mystère impénétrable, au grand désespoir de la famille et de tous les gens impliqués de près ou de loin dans ce drame. On peut dire qu'à ce moment, l'espoir de retrouver même le cadavre de Michel fut à son plus bas. La seule chose qui restait à faire était de prier pour que quelqu'un, quelque part, trouve quelque chose... Seul un miracle permettrait de retrouver le corps du *Petit Michel*.

Ainsi, après dix jours d'intenses recherches avec l'aide de la GRC, de la Sûreté provinciale, de l'Armée canadienne, des scouts, des quelque 10 000 chercheurs qui sont venus de partout, le capitaine Roy, en accord avec le comité de coordination, mit fin officiellement aux recherches à minuit.

Vendredi le 10 juin, l'Armée qui était sur place depuis six jours plia bagage. Les soldats fermèrent le quartier général, les cuisines, les tentes, et retournèrent à Saint-Jean l'air piteux. Après la « grosse fin de semaine » de recherches qui n'avait rien donné, la GRC avait quitté. Toutefois, en cette journée du 10 juin, il y avait encore quelques cinq à six cents volontaires qui continuaient les recherches du côté du lac Long.

**IL FAUT RETROUVER
LE CORPS DU PETIT MICHEL,**
voilà le mot d'ordre que tout le monde se passa.

Les quatre derniers jours des recherches, la découverte et l'enquête du coroner

Samedi le 11 juin et dimanche le 12 juin, les recherches se poursuivirent sur le terrain. Des groupes de chercheurs continuèrent de fouiller les bords du lac Long, puisque c'est le dernier endroit où l'on espérait trouver le corps du *Petit*



Sondage des marais

Le lac Long





La rive du lac Long,
côté est

Michel Fontaine. Quelques centaines de bénévoles, venant principalement du village d'Eastman, des villages environnants et de Magog, étaient demeurés à la tâche. Ils étaient tous résolus à retrouver le plus rapidement possible le corps de l'enfant. Le maire Fortin, le chef de police Rioux, monsieur Simard avec ses haut-parleurs, le député et quelques journalistes étaient toujours sur les lieux. Des groupes de femmes étaient aussi là pour veiller à ce que les hommes qui revenaient des battues puissent manger, boire et se reposer.

D'ailleurs, la Sûreté provinciale qui était chargée de l'enquête continuait son travail. En effet, les enquêteurs ont rencontré, au cours de la semaine, le propriétaire du chalet qui est situé de l'autre côté du lac Long, dans sa partie sud-ouest, monsieur Gerald Hopps qui leur a déclaré que le lundi soir, 30 mai, vers 11 heures, il avait cru entendre les cris d'un enfant, mais qu'il n'avait pu identifier d'où ils venaient; de plus l'orage grondait. C'est ainsi que les recherches ont été orientées vers le lac Long et qu'elles se poursuivaient toujours dans ce secteur.

Tout le monde espérait qu'un miracle se produise, que le corps du *Petit Michel* soit retrouvé et qu'on mette fin à ce cauchemar.

Il semble évident qu'au cours de la deuxième fin de semaine de tout ce drame, les parents, les amis et une foule de curieux ont dû se présenter à la ferme Fontaine. La Sûreté provinciale devait être passablement occupée à contrôler tout ce va-et-vient d'automobiles et de camions. Finalement, ce furent deux autres journées de recherches qui se terminèrent sans qu'on ait pu découvrir le moindre indice qui permettrait de retracer le petit Michel.

Lundi le 13 juin, la troisième semaine de recherches débuta. Après treize jours de fouilles intenses dans les champs entourant la ferme de Charles Fontaine, dans les bois environnant le Mont Place et le lac Nick, dans les marais au pied du Mont Place et au sud du lac Long et dans les sous-bois sur tout le côté est du lac Long, les recherches n'ont pas permis de retrouver encore le *Petit Michel* Fontaine. Le mystère demeurait entier : Michel a-t-il été la proie des bêtes sauvages, s'est-il égaré jusqu'à épuisement dans les bois ou s'est-il noyé quelque part dans les marais ou dans le lac Long ? Une chose était sûre, après tout ce temps, même si on n'espérait plus retrouver vivant le petit Michel, on devait retrouver son corps afin de mettre un terme à cette enquête.

Pendant que les chercheurs continuaient de fouiller les sous-bois sur les bords du lac Long, la Sûreté provinciale, qui avait obtenu la permission de dynamiter la rive du lac dans l'espoir de retrouver le corps du jeune Michel Fontaine, procéda à cette opération tout au long de la journée. L'opération fut délicate et on a

Dynamitage sur la rive sud-est du lac Long



À l'avant : l'agent Dandeneault, le député W.C. Fox et le lieutenant W. Gaudreau (de dos)



À l'avant : le lieutenant Patenaude, le député W.C. Fox et le lieutenant Wilfrid Gaudreau (de dos)

dû procéder avec prudence. Le dynamitage avait pour objectif de dégager le corps qui aurait pu être pris au fond du lac et de le ramener en surface. On dynamitait, on attendait, on fouillait, puis on recommençait. Toutefois, cette quatorzième journée de recherches se termina sans plus de succès que les précédentes.

Mardi le 14 juin, les recherches se poursuivirent. Les chercheurs fouillèrent les bois sur le bord du lac et la Sûreté patrouilla, en chaloupe, la rive du lac pour voir si le corps ne serait pas remonté en surface. Il est possible que d'autres charges de dynamite aient été lancées à divers endroits de la rive toujours dans l'espoir de retrouver le corps. Finalement, après quinze jours de recherches intensives, la persévérance des chercheurs fut récompensée.

LE MIRACLE SE PRODUISIT ! Vers 15 h 10, monsieur William R. Ewens et son garçon, Neil, trouvèrent accidentellement le corps du *Petit Michel* sur les bords du lac Long. C'est par une odeur nauséabonde que la brise apporta vers eux à une distance d'environ cent mètres qu'ils ont pu le retrouver. Monsieur Ewens ne toucha à rien et revint avec son fils pour avertir la famille et les autorités. Les officiers de la Sûreté provinciale ainsi que le député Fox, avec leurs photographes, arrivèrent sur place après le souper, au début de la soirée. À partir du chalet de monsieur Hopps, de l'autre côté du lac, ils se rendirent sur les lieux en chaloupe et firent les constatations d'usage.



L'enquête du coroner

Il semble qu'au moment de sa découverte, le corps de l'enfant était méconnaissable. Après avoir séjourné pendant quinze jours dans l'eau, le corps était tout gonflé et, même, il commençait à se décomposer. C'est pour cette raison que lors de l'exposition à l'église, le cercueil resta scellé. On peut imaginer l'atrocité de la scène lorsque les parents de l'enfant eurent à l'identifier pour fin d'enquête.

Ainsi donc, après quinze jours, les recherches prirent fin. On a finalement retrouvé le corps du *Petit Michel* Fontaine, disparu depuis le 30 mai et qui semblait introuvable. Au début de la soirée, le corps du *Petit Michel* fut amené à la morgue Brien de Magog où le médecin légiste de Montréal devait venir en faire l'autopsie. Il restait, maintenant, à éclaircir les faits et les événements qui étaient survenus entre le 30 mai et le 14 juin. Ce fut le travail du coroner.

Mercredi le 15 juin, dans la journée, le médecin légiste de Montréal se rendit à la morgue Brien de Magog pour faire l'autopsie du corps du *Petit Michel* et rédigea son rapport qu'il déposa à l'enquête du coroner. Après que le médecin légiste eut terminé son travail, le corps fut mis dans un cercueil scellé et remis à la famille. Entre temps, le coroner du district de Bedford, le docteur Joseph

Boulay, avait été demandé et les officiers de la Sûreté provinciale attendaient son rapport pour clore leur enquête. Le jury du coroner a été unanime à déclarer, après seulement quelques minutes de délibération, que le jeune Michel Fontaine était mort de causes naturelles et que la famille Fontaine ne devait être nullement tenue responsable.

Au début de la soirée, le cercueil de Michel Fontaine fut amené à l'église paroissiale pour y être exposé. Le curé Tourigny accepta que le cercueil soit exposé dans l'église en raison du grand nombre de personnes auquel on pouvait s'attendre et qui désiraient venir offrir un dernier hommage au *Petit Michel* et afin de rendre service à la famille Fontaine.

Jeudi le 16 juin, ainsi, le cercueil gris argent du petit Michel est demeuré exposé, du mercredi soir au vendredi après-midi, au centre de la grande allée de l'église Saint-Édouard. Une plaque d'argent portant une seule inscription « **Michel** » avait été rivée à la bière. Pendant tout ce temps, des gens de partout venaient se recueillir, prier, faire brûler un lampion et déposer des fleurs sur la tombe de l'enfant.

Vendredi le 17 juin, à quinze heures de l'après-midi, l'église fut remplie de parents, d'amis, de voisins et de gens qui ont participé aux recherches. Ce fut la cérémonie des Anges, ce n'était pas un service funéraire, mais une cérémonie de joie à la mémoire de cette jeune âme qui faisait maintenant partie du chœur des Anges. La cérémonie fut présidée par l'abbé Conrad Berger, enfant de la paroisse et vicaire à Asbestos, assisté du curé Paul Tourigny comme diacre et de l'abbé Gabriel Morin, vicaire dominical, comme sous-diacre.

Par la suite, ce fut la sortie de l'église, le cortège qui se mit en branle et l'inhumation au cimetière de la paroisse. On peut constater que, jusqu'à la fin, les journalistes suivirent de près le déroulement de cette affaire et tentèrent de saisir le moindre événement qui était digne d'une nouvelle.

Les six jeunes garçons qui portèrent le cercueil étaient trois cousins et trois amis de la famille Fontaine. Tout le monde suivit, à pied, le cortège funèbre qui se rendit au

cimetière, précédé du chef de police Rioux. La famille de Charles Fontaine suivait le corbillard. Rendu au cimetière, parmi les sanglots, ce furent les dernières prières d'usage et un dernier salut au *Petit Michel* Fontaine dont la vie s'était terminée tragiquement le 30 mai et qu'on mettait en terre le 17 juin 1949.

Ainsi se termina cette dix-huitième journée du drame qui frappa la famille de Charles Fontaine qui vivait au bout du rang 10 à Eastman.

Après trois semaines de branle-bas, de va-et-vient et d'opérations de toutes sortes, la ferme Fontaine de même que le village d'Eastman ont pu retrouver leur calme habituel, mais la vie de la famille Fontaine ne fut jamais plus la même.



Bénédiction du corps et prières d'usage



La cérémonie des Anges

À la sortie
de l'église



Sur le chemin du cimetière

SOUVENIR D'EASTMAN

Afin de rappeler ces événements tragiques d'Eastman, un musicien compositeur, Henri Granger de L'Ange-Gardien, et un interprète, Roger Barabé, lancèrent en 1950 le disque **SOUVENIR D'EASTMAN** dont voici les paroles :

Souvenir d'Eastman (Petit Michel)

Refrain :

*Petit Michel, c'est ta mère qui t'appelle
Tes frères et aussi ton bon père
Petit Michel, c'est ta mère qui t'appelle
Et qui te dit « Petit chéri
Reviens donc vers maman »*

*Un beau soir au ciel sans nuage
L'enfant perdu quittait sa bonne maman
Recherchant au loin dans les montagnes
Ses petits frères qu'il aimait tant
Aussi sa bonne maman.*

Refrain

*L'enfant perdu connut une mort horrible,
Nous le trouvons enfoui dans un étang
Nous avons dû parcourir toutes ses rives
L'enfant perdu avait rendu
son dernier petit soupir*

Refrain

*En passant par ce beau cimetière
Regardez écrit sur cette pierre
« Ici repose le corps du p'tit Michel »
Petits enfants ayez pour lui
une petite prière*

Refrain



Le Petit Michel Fontaine



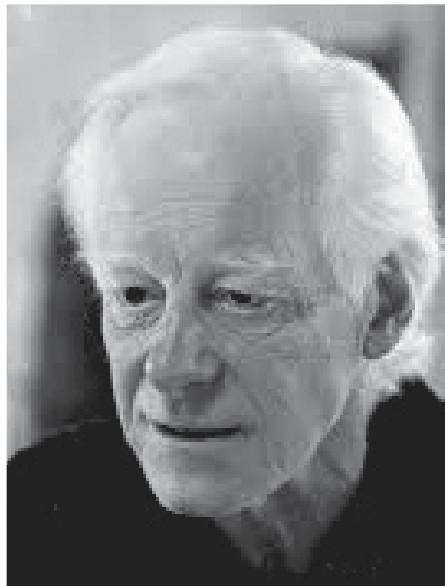
Monsieur et Madame Fontaine, des parents éprouvés

SOURCE DES INFORMATIONS ET DES PHOTOS :

DENIS SIMARD. Archives d'Ernest Simard :
notes, coupures de presse et 410 photographies, Magog.

EAST ANGUS PIERRE BOURGAULT

■ Recherche : Jacques Gagnon, Société de généalogie des Cantons-de-l'Est | Photo : <http://www.google.ca/imgres?imgurl>



Pierre Bourgault | 1934 - 2003

Né à East Angus, il était le troisième d'une famille de cinq enfants. Sa famille ayant déménagé à Cookshire, il a été pensionnaire de 7 à 18 ans; il a fréquenté le Séminaire de Sherbrooke, puis le Collège Jean-de-Brébeuf à Montréal. Il décéda à Montréal le 16 juin 2003. Ses funérailles laïques furent célébrées dans la Basilique Notre-Dame de Montréal.

Carrière dans les médias

Au milieu des années 50, Pierre Bourgault devint annonceur, d'abord à la radio CHLN, à Trois-Rivières, puis à la radio de Sherbrooke. Il passa ensuite à la télé, comme annonceur et régisseur à CBOFT, une station d'Ottawa, vers 1957.

En 1959, il obtint un poste de régisseur à la télévision de Radio-Canada, à Montréal, poste qu'il quitta en 1960 pour un séjour de six mois en Europe. À son retour, il fut embauché au quotidien *La Presse* et devint rédacteur de la section magazine jusqu'en 1964. Il fut également animateur de l'émission *20 ans express*, à la télé de Radio-Canada, vers les années 1962-1963.

Entre 1964 et 1976, il connut d'importantes périodes de chômage et reprocha alors aux médias d'exclure les indépendantistes. Il collabora à *L'Indépendant* et dirigea, de 1970 à 1971, le magazine indépendantiste *Point de Mire*. Il fut également pigiste pour *Le Jour*. En 1976, il devint professeur en communications à l'UQAM, grâce à une intervention en sa

faveur du premier ministre libéral Robert Bourassa.

Après 1976, il travailla de nouveau pour les stations de radio. Il fut *morning man* à la station CKCV à Québec en 1986, animateur, avec Marie-France Bazzo, de l'émission *Plaisirs* à Radio-Canada et il participa à l'émission *Indicatif présent* jusqu'à la fin de sa vie. À la télévision, il collabora à l'émission *Studio libre* à Radio-Canada et il anima *Point de vue* à Télé-Québec vers 1997. Il fut aussi chroniqueur au *Journal de Montréal* à partir des années 1990.

Engagements politiques

En 1964, à l'âge de 30 ans, il devint président du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN). En 1968, il fut l'artisan du sabotage du RIN, qui fusionna avec le MSA (Mouvement souveraineté-association) pour devenir bientôt le Parti québécois. Devenu membre du PQ, il tenta sans succès de se faire élire à l'exécutif national en 1970, puis se porta candidat du PQ dans Mercier aux élections d'avril 1970. Robert Bourassa remporta le scrutin. Élu membre de l'exécutif national du PQ en mars 1971, il partit en janvier 1973, en conflit avec René Lévesque sur la politique linguistique du parti.

Au référendum de 1980, malgré son profond désaccord avec la question référendaire, il fit campagne en faveur du *Oui*. Sanguin et ennemi du compromis, il claqua la porte du Parti québécois en 1981. Dans une lettre brutale publiée le 18 décembre 1981 dans *Le Devoir*, Pierre Bourgault incita les péquistes à choisir entre René Lévesque et l'indépendance.

Finalement, Pierre Bourgault effectua un retour en politique active à l'automne 1994 pour le référendum de 1995, devenant alors le conseiller spécial en communication de Jacques Parizeau. Son commentaire, suggérant qu'il serait dangereux qu'une très grande majorité de Québécois francophones votent pour le *Oui*, mais perdent quand même le référendum à cause du vote négatif d'un groupe spécifique et identifiable de Québécois (les anglophones et les allophones), sema l'embarras parmi les troupes souverainistes. Pour calmer la controverse, Bourgault dut démissionner en janvier 1995. Jacques Parizeau fit de même au lendemain du référendum, pour des raisons analogues.

Sources : www.vigile.net ; <https://fr.wikipedia.org> ; <http://www.republiquelibre.org/cousture/BOURGO.HTM> et Jean-François Nadeau, *Bourgault*, Montréal, Lux éditeur, 2013, 610 p.

PIERRE BOURGULT

Lignée paternelle

PÈRE

MÈRE

Jacques Bourgault Jacquette Jégu
15 août 1657 Planguenoual, France

Gilles Bourgault Marie-Marthe Gazaille
5 septembre 1694 Contrecoeur

Séraphin Bourgault Angélique Brunet
27 novembre 1724 Notre-Dame, Montréal

Jacques Bourgault Marguerite Allaire
9 octobre 1752 Saint-Ours

Jacques Bourgault Jeanne Gatineau
23 mars 1780 Saint-Ours

Louis Bourgault Marie-Archange Pérodeau dite Lafleur
17 janvier 1826 Saint-Ours

Pierre Bourgault Marie Blanchette
8 février 1864 Saint-Jude, St-Hyacinthe

Ovila Bourgault Maria Comeau
13 août 1889 Saint-Jude, St-Hyacinthe

Albert Bourgault Alice Beaudoin
20 juin 1927 Saint-Louis-de-France, East Angus

Pierre Bourgault

Lignée Maternelle

PÈRE

MÈRE

Jean Beaudoin Jeanne Berthet
Vers 1625 La Jarrie, France

Jean Beaudoin Charlotte Chauvin
27 novembre 1663Montréal

Jacques Beaudoin Marie Rivière
17 novembre 1700 Repentigny

Jacques Beaudoin Josephite Raynaud dite Blanchard
25 février 1737 L'Assomption

Amable Beaudoin Marie-Madeleine Mignerou
3 juillet 1775 L'Assomption

Jean-Baptiste Beaudoin Isabelle Mimeau
10 février 1812 N-D-du Rosaire, Saint-Hyacinthe

André Beaudoin Aurélie Renaud
4 mars 1848 Notre-Dame, Granby

Solime Beaudoin Rose-Anne Lavallée
24 juin 1885 St-Joseph, Biddeford, Maine, É-U

Alice Beaudoin Albert Bourgault
20 juin 1927 Saint-Louis-de-France, East Angus

Pierre Bourgault

LES TRUCS À PIERRE

SOURCES ET RÉFÉRENCES

■ Pierre Connolly g.é. | #2795

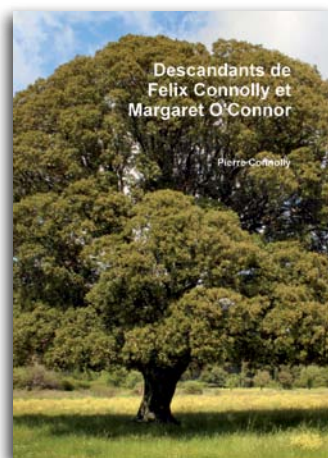


Cet article traitera de l'importance de conserver les sources de nos informations généalogiques et de la façon de les citer en référence dans nos documents de recherche. Quelqu'un a déjà énoncé la Loi universelle des faits : *L'énoncé d'un fait tient sa valeur de la source qui le rapporte.* Cette loi a donc comme corollaire qu'un fait sans source n'a aucune valeur ! C'est grave de conséquences : cela veut dire que si j'affirme « mon arrière-grand-père est né en 1868 », mon affirmation n'a aucune valeur au plan scientifique si je ne suis pas en mesure de l'appuyer sur une source fiable.

Qu'est-ce qu'une bonne source ? Pour qu'une source soit utile, il faut qu'elle soit claire, fiable et accessible. La source doit ne pas être ambiguë : on ne saurait s'y fier s'il fallait qu'elle ne soit pas claire, comme un document original qui est tellement abîmé qu'on n'arrive pas à lire la date avec certitude ; ou encore un témoin qui n'arrive pas à être précis dans sa narration.

La source doit être fiable, c'est-à-dire digne de notre confiance, nous en reparlerons tantôt. Enfin, la source doit être accessible, c'est-à-dire qu'on doit pouvoir la consulter à volonté. Cela n'implique pas nécessairement que la source soit disponible au public en général en tout temps, mais que l'on puisse y avoir accès au besoin. Ce dernier critère fonde la nécessité des références, ce qui fera l'objet de la deuxième partie de ce texte.

Le principe de la recherche scientifique, vous le savez, est sa reproductibilité. Pour que votre recherche puisse être répétée et ait des chances de conduire invariablement à la même conclusion que la vôtre, il faut que les faits que vous utilisez comme point de départ et dans votre argumentation soient précis, et qu'ils reposent sur des sources claires, fiables et accessibles. Si vous n'avez pas de sources à proposer pour les faits que vous mettez de l'avant, votre raisonnement ne tient plus.



La généalogie a pour objet la parenté¹. Comme généalogistes, nous faisons des travaux qui sont toujours basés sur des faits historiques qui fondent cette parenté : des naissances, des testaments, des mariages, des décès, des inhumations, des recensements et ainsi de suite. Tous ces

faits, donc, doivent être soutenus par des sources solides. Donnons un exemple.

Vous faites une recherche en vue d'établir la date de décès de votre ancêtre Xavier Ledoux qui a vécu à Gentilly autour de 1760. Vous avez trouvé ses enfants, tous baptisés à Gentilly, mais vous ne trouvez pas son acte de décès. Vous avez trouvé dans l'acte de baptême du cadet, François, que Xavier est vivant et qu'il assiste à la cérémonie de baptême en 1802. Par contre, au mariage de sa fille Monique en 1805, on indique dans l'acte que Xavier est décédé. Vous concluez que Xavier, donc, est décédé entre 1802 et 1805. Mais que vaudrait cette conclusion sans une preuve « béton » à l'effet que Xavier est vivant en 1802, et décédé en 1805 ? Rien.

Vous devez fournir soit une copie des actes en question ou une référence permettant de les consulter.

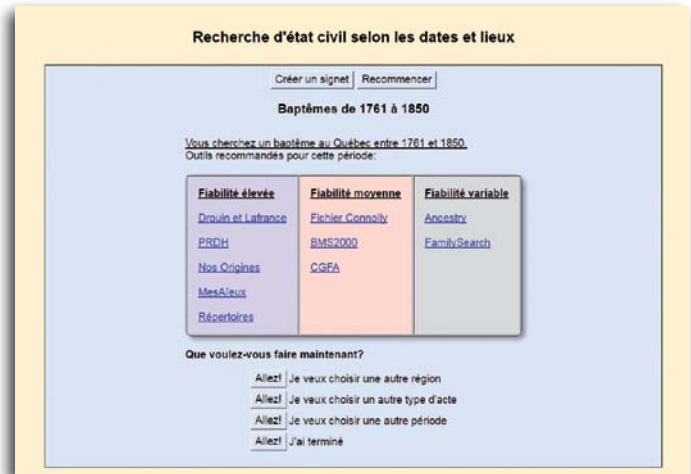
Ceci nous conduit à une première résolution de généalogiste : toujours consigner la source d'information quand j'avance un fait. Tous les logiciels de généalogie offrent un système de gestion des sources, et ce n'est pas pour rien : on s'en sert! N'oubliez jamais la règle de base : la crédibilité de l'information tient à sa source.

L'étape suivante consiste à évaluer la qualité des sources. On peut comprendre facilement que toutes les sources n'ont pas la même valeur. En généalogie, encore une fois, nous tentons toujours de nous appuyer sur des sources légales, comme les actes d'état civil, les actes notariés et les enregistrements civils. Ce sont des documents consignés, ou à tout le moins attestés, par des personnes légalement autorisées à rédiger ces types de documents. Ces actes *font* loi, c'est aussi simple que ça, du moins pour la partie qui leur est propre : je reviendrai là dessus plus loin. Donc si votre grand-mère a été baptisée sous le nom de Marie-Anne, elle aurait beau signer son nom « Marie » toute sa vie, à moins d'un document de changement légal de nom, son vrai nom aura toujours été Marie-Anne, puisque l'acte de baptême était un acte légal, et donc il *faisait* loi. Les sources légales sont donc les plus sûres de toutes et les seules à détenir ce privilège.

Mais on ne peut pas toujours trouver ce type de document pour asseoir nos recherches généalogiques. On doit souvent utiliser des sources un peu moins fiables. Ces sources, lorsqu'elles sont utilisées judicieusement, peuvent quand même mener à une conclusion tout aussi sûre que celles obtenues par une preuve légale. Mais voyons d'abord les genres de sources dont on parle.

On parle en premiers lieux des sources dites « dérivées » : ce sont les sources qui proviennent des retranscriptions, des traductions, des relevés d'une source légale; on parle donc d'un document rédigé par quelqu'un qui était en présence de l'acte légal original (celui qui a rédigé l'acte original est l'homme qui a vu l'ours). C'est le cas par exemple des répertoires, des transcriptions d'actes, des bases de données (du moins celles qui ont été réalisées depuis les actes légaux, comme *Le LAFRANCE*, par exemple) : ce sont toutes des sources dérivées. La personne qui a préparé le répertoire l'a fait depuis les actes originaux; de même pour les gens qui ont indexé l'outil *Le LAFRANCE*... Les sources dérivées sont moins

sûres que les actes originaux parce qu'elles sont susceptibles d'avoir été altérées par des erreurs de transcription ou d'interprétation du document original. Eh oui, il y a des erreurs dans *Le LAFRANCE*, dans le *PRDH* aussi; pas souvent, heureusement, mais il y en a. Les sources dérivées ne font pas loi : elles ne sont pas des documents légaux. Ce sont en général des sources fiables qu'on aura intérêt quand même à corroborer par une source légale quand c'est possible.



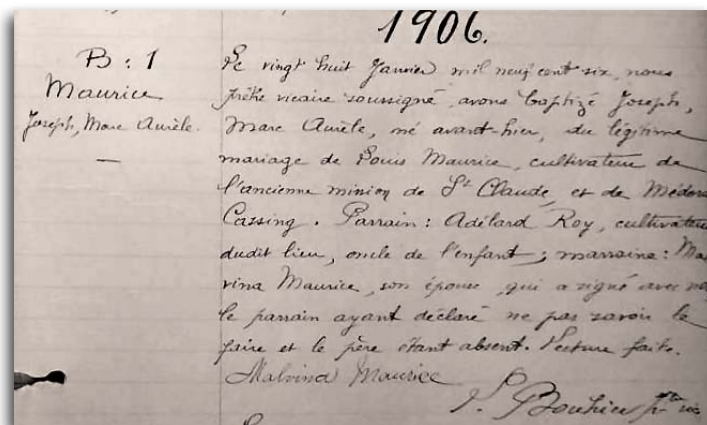
En deuxième lieu, on parlera de sources qui relèvent d'un témoin. On classe généralement la qualité d'une telle source en fonction de la proximité du témoin avec l'événement qu'il rapporte : plus la source est proche de l'événement, plus elle est sûre. Le témoin présent à un événement a plus de chance de livrer une information juste que le fils du témoin qui en a entendu le récit par son père! Ou, dit autrement, l'homme qui a vu l'ours connaît la couleur de l'ours; mais l'homme qui a vu l'homme qui a vu l'ours est peut-être moins certain de la couleur de l'ours. On comprend que ces sources doivent être utilisées avec précaution et qu'on doive en plus les confirmer par d'autres informations dans la mesure du possible. Dans un document sérieux, on indiquera toujours que tel fait nous a été rapporté par un témoin direct ou un témoin indirect; on pourra même dire un mot du degré de crédibilité qui peut être accordé au témoin que l'on cite. Une source de ce type doit toujours

être confirmée par au moins une autre source, si l'on veut lui donner une force contraignante.

Parfois, des sources différentes entreront en conflit. S'il s'agit de sources de différents niveaux de sûreté, on préférera, comme de raison, l'information la plus sûre. Mais que faire concernant votre grand-mère Rose-Anna (nom indiqué à son acte de baptême) qui se marie sous le nom de Rose (nom indiqué à son acte de mariage) : les deux actes sont des documents légaux ! C'est ici qu'il faut aborder la question de la partie légale et de la partie non légale des actes d'état civil.

J'illustrerai le problème d'abord par un exemple. Dans un acte de baptême fait à Sacré-Coeur de Stanstead Qc, on mentionne que les parents de l'enfant sont de Newport VT. Croyez-vous que cette information, tirée d'un document légal, fait loi ? Bien non, certainement pas. Le rédacteur de l'acte indique ce détail (« parents de Newport VT ») sans doute à la demande des participants, mais ce n'est pas du tout de la nature d'un acte de naissance de statuer sur l'origine des parents ; par contre, c'est tout de même une information de première main puisque le célébrant l'a sûrement inscrite sur la foi de la parole d'un membre de la famille. Donc, il faut se demander quelles sont les informations « légales » de ces documents ! Ce sont tout naturellement les informations qui font partie de la nature propre de chaque type d'acte. Voyons pour chaque type à quoi cela peut rimer.

L'acte de baptême a pour nature de déterminer la date de naissance de l'enfant, sa date du baptême, son nom et sa filiation dans la mesure où elle est connue. Les autres informations (parrains/marraines, lieux d'origine, couleur des cheveux de la grand-mère...) sont des informations accessoires du type « information fournie par un témoin ».



L'acte de mariage sert à consigner l'union d'un couple, et donc la date et le lieu ainsi que leur identification. Même les noms des parents sont des informations accessoires ! Cela peut paraître surprenant à première vue, mais on doit se rappeler que dans la plupart des actes de mariage rédigés par les protestants, les parents des conjoints ne sont pas mentionnés.

L'acte de sépulture, enfin, a comme rôle de consigner la date du décès, celle de la sépulture et l'identification du défunt. Encore ici, les autres renseignements ne peuvent être considérés comme légaux.

Dans ces trois types d'actes légaux, les renseignements non légaux, ou accessoires, sont quand même à prendre au sérieux. Ils peuvent être considérés comme fiables dans la mesure où le texte de l'acte en question a été lu en présence des témoins et signé (ou authentifié) par eux : on peut présumer que s'il y avait eu erreur, les témoins auraient demandé à ce que ce soit corrigé. Mais ils ne font pas loi.

Lorsqu'il y a discordance, comme dans le cas de votre grand-mère Rose-Anna dont on a parlé plus haut, vous la noterez et vous en tiendrez compte bien entendu, et voici pourquoi. Le nom légal de votre grand-mère était Rose-Anna, c'est clair et cela ne fait pas de doute. Par contre, puisqu'elle s'est mariée sous le nom de Rose, on comprend que c'est le nom par lequel elle se faisait appeler par les gens de son entourage. Vous devez donc en tenir compte, bien sûr, en indiquant la provenance de chacune des informations. Si vous optez par contre pour un renseignement au

détriment de l'autre, vous devez justifier votre choix. Par exemple, vous pourriez dire au sujet de votre grand-mère « J'ai choisi de l'appeler Rose puisque c'est ainsi qu'elle a toujours signé son nom » : et voilà, la chose est claire.

La règle qui se dégage doit être claire pour tous : lorsqu'il y a ambiguïté ou discordance, vous devez le mentionner et justifier chacune des options. Si vous prenez parti, vous devez indiquer pourquoi ou sur quelles bases vous le faites, en justifiant votre choix.

Il nous reste maintenant à parler de la manière de rédiger une référence.

Quand j'allais à l'école, il y a longtemps, on m'a enseigné comment rédiger une référence. Enfin! Je savais comment faire. C'était l'époque heureuse et tranquille. Mais plus je lisais, plus je constatais que bien des gens supposément « instruits » ne savaient pas, eux, comment rédiger une référence! Tellement, qu'avec les années qui passaient, j'en suis venu à penser que j'avais probablement oublié comment faire. J'ai fouillé dans le logiciel Word, pour constater que dans les modèles de citation proposés, il y en avait au moins une bonne douzaine, chacun avec des tas de variantes... Faites donc une simple recherche dans Google avec « Comment rédiger une référence » : surprise!

En mots simples, c'est un fouillis. Chaque université, chaque cégep, chaque grande école à travers le monde a son protocole de rédaction de références! Alors que diriez-vous si nous tentions de revenir à l'essentiel ? À quoi doit servir une référence? Elle doit servir à retrouver la source que l'on veut citer. Bon, alors si la référence contient tous les éléments requis pour retrouver et consulter la source, tout devrait suffire, non?

Que faut-il pour retrouver une source : l'auteur, le titre, peut-être l'éditeur, l'année de publication (au cas où il y aurait plusieurs éditions), et la page si requis. C'est tout. Dans le cas des références à internet, il conviendra de modifier un peu la chose en s'assurant que toute personne qui verra votre référence pourra y trouver tout ce dont elle a besoin pour retracer le document visé : le nom du site, une référence à une page ou une série de commandes, l'année de consultation, et une URL. Point. Pour les sites web, on sait qu'ils changent souvent, au gré des mises à jour; c'est pour cette raison qu'il est intéressant d'indiquer dans la référence à quel moment on l'a consulté. Plusieurs modèles demandent que l'on indique le nom de l'auteur en majuscules, et le titre entre guillemets : je crois que c'est une bonne idée, parce que souvent, le titre contient des éléments de ponctuation qui peuvent porter à confusion.

Voici quelques exemples :

- Référence à *L'Entraide*²
- Référence à un site web³
- Référence à un volume⁴
- Référence à Wikipedia⁵
- Référence à YouTube⁶

Je crois que ce sont des citations au moins acceptables!

En conclusion, retenons que la valeur du fait tient à celle de sa source, et que chaque fait important doit être appuyé par une référence claire, fiable et accessible. Tout généalogiste que veut documenter l'histoire de sa famille devrait respecter ces deux règles. En ce qui me concerne, je serais pleinement satisfait que vous ne reteniez que ces deux énoncés!

RÉFÉRENCE :

- ¹ RENÉ JETTÉ, « Traité de généalogie », Presses de l'Université de Montréal, 1991, page 33
- ² SGCE, « L'Entraide généalogique » vol 39 no 3, 2015, page 16
- ³ SGCE, « Nos tutoriels/Formation générale/Preuve généalogique », <http://sgce.qc.ca>, novembre 2016
- ⁴ RENÉ JETTÉ, « Traité de généalogie », Presses de l'Université de Montréal, 1991, page 33
- ⁵ WIKIPEDIA, « Généalogie », <https://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9n%C3%A9alogie>, décembre 2016
- ⁶ SGCE, YouTube « Paramétrer BK6/BK7 », https://www.youtube.com/watch?v=BfuGlmLRH70&ab_channel=PierreConnolly, décembre 2016

BÉNÉVOLES DEMANDÉ(E)S

La SGCE est à la recherche de deux ou trois personnes pour le comité Activités de formation/Conférences.

Pour information,
contactez Michel
Goyette :
rolmi@videotron.ca



Merci à tous nos commanditaires!

Par leur collaboration, ils rendent possible l'impression de cette revue de qualité.



environnement
PH

Études environnementales
Évaluations de sites phase 1, 2, 3 et 4
démantèlement de réservoirs,
forages, caractérisation et décontamination de sols

www.environnementph.com

L'EXPERTISE ENVIRONNEMENTALE À VOTRE SERVICE
Tél. : 819 346-6921 1100, rue Thomas-Tremblay, Sherbrooke Qc J1G 5G5

**IMPRIMEUR
DEPUIS
75 ANS**



MARQUIS
1 855 566-1937
marquislivre.com



BALANCES GOULET inc.

Serge Goulet
VENTE et SERVICE

Tél.: (819) 823-2260

2774, rue Thivierge
Sherbrooke (QC) J1G 3T9

Fax: (819) 823-1453



Jocelyn Ann Choquette
Courtier immobilier
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec inc.

819 822-2222
www.jocelynnchoquette.com



RE/MAX Agence immobilière
D'ABORD inc.
157 Boul. Jacques-Cartier Sud, Sherbrooke QC J1J 2Z4



Me HEÏDI PAQUETTE
L.L.B., D.D.N. / Notaire

120, rue Angus Nord, bureau 100
East Angus (Québec) JOB 1R0



Tél. : 819 832-2497
Télec. : 819 832-3550
heidi.paquette@notarius.net

Me Michel Joncas

ADRESSE
2050, rue King Ouest, bureau 220
Sherbrooke (Québec) J1J 2E8

TÉLÉPHONE
819.564.1222

TÉLÉCOPIEUR
819.822.2180

COURRIEL
michel.joncas@fphbavocats.com

www.fphbavocats.com

Il y a le droit... et l'expérience du droit

BIJOUTERIE



Fernand Turcotte
JOAILLIER

Qualité et service
depuis plus de 45 ans

Monique et
Fernand Turcotte
Propriétaires

2309, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1J 2G2
Tél. : 819 564-2335
Télec. : 819 564-2338



LASERPRO
Cartouches | Recyclées

Optez pour les seules et uniques cartouches d'encre recyclées
et fabriquées en Estrie!



NOUVEAU
boutique en ligne
www.laserpro.ca

819 566.2847 | www.laserpro.ca



Opto
RÉSEAU

Allez-y pour voir
optoreseau.com

SHERBROOKE 243, rue King Ouest J1H 1P8 819.563.1191	SHERBROOKE 29, 10 ^e avenue Nord J1E 2T1 819.564.2325	
LENNOXVILLE 160, rue Queen J1M 1J9 819.563.2333	ROCK FOREST 4857, boul. Bourque J1N 1E8 819.563.8822	WINDSOR 71, rue de L'Église J1S 2A5 819.845.2466

Déchetage de documents
CONFIDENTIEL

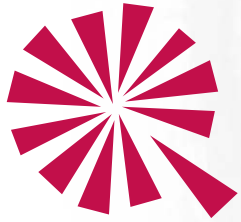
En toute sécurité, confiez-nous vos documents confidentiels
pour le déchetage dans un environnement protégé et contrôlé



Une Force adaptée

DÉFI Polyteck Une Force adaptée
Cascades Fière partenaire

1255, boul. Queen-Victoria Sherbrooke, QC, J1J 4N6 | Tél.: 819 563-6636 | Téléc.: 819 564-6590
Site web : www.defipolyteck.com | Courriel : service@defipolyteck.com



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE L'ESTRIE

**Quoi qu'il arrive,
vous n'êtes pas seul.
Nous sommes là
pour vous...**
24 heures par jour.



Complexe de la rue du
24-Juin, à Sherbrooke



Salon du 505, rue Short, à Sherbrooke

819 565-7646 | www.coopfuneraireestrie.com

SEPT SALONS POUR VOUS ACCUEILLIR

Complexe rue du 24-Juin
Sherbrooke · Asbestos · Bromptonville
East Angus · Weedon · Windsor

SERVICES COMPLETS

Cimetière traditionnel
Cimetière naturel
Arrangements préalables
Columbariums · Mausolée · Chapelle
Accompagnement personnalisé
Cérémonies personnalisées



Société de
Généalogie
des Cantons-de-l'Est



La **Société de généalogie des Cantons-de-l'Est (S.G.C.E.)** ainsi que la **Fondation des Amis de la Généalogie (F.A.G.)** vous convient à leur

BRUNCH DE NOËL

ET LANCEMENT DES FESTIVITÉS DU 50^E

Une fois de plus cette année, vous êtes invités au **Brunch de Noël** de **La Société de Généalogie des Cantons-de-l'Est** qui se tiendra le dimanche 3 décembre 2017 à 9 h 30 (service à 11 h 30).

L'invitation s'adresse à tous les membres, leurs parents et amis (es) et plus spécialement aux **associations de familles**.

PRIX : 30\$ / personne (taxes et service inclus)

DATE : Dimanche 3 décembre 2017 - 9 h 30 (service 11h30)

LIEU : Club de golf Sherbrooke, 1000, rue Musset, Sherbrooke

INFOS: **819 821-5414**

Pour réserver votre billet, faire votre chèque **avant le 1^{er} novembre** au nom de :
La Fondation A.G. • 275 rue Dufferin • Sherbrooke, QC. • J1H 4M5